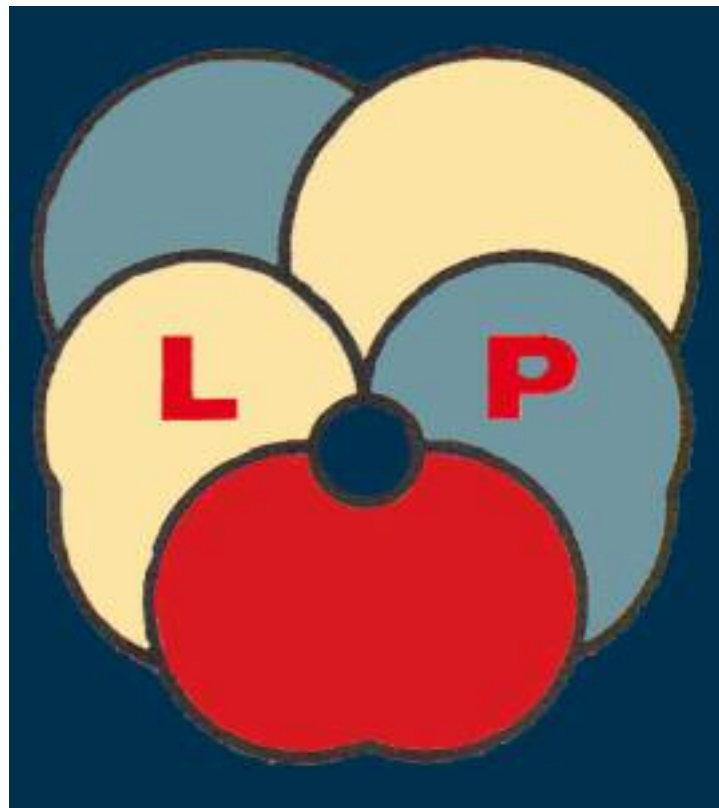


La Libre Pensée militante

Organe de la Fédération Nationale de la Libre Pensée
et d'Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France

COMITE GENERAL 24 OCTOBRE 2020



COMPTE - RENDU

EDITO

Voici le compte rendu intégral du premier Conseil Général de la Libre Pensée qui s'est tenu le 24 octobre 2020 à la Bourse du Travail à Paris.

Il y avait plus de 80 personnes présentes (120 au congrès d'Alizay), ce qui est donc très correct. 19 membres de la CAN sur 27 étaient présents, 4 étaient excusés. Il y a eu 28 interventions en plus des trois rapports (Moral, Financier, Activités).

Rappelons que, selon nos récents statuts, le Conseil Général se réunit entre les congrès pléniers, désormais bisannuels, de notre Fédération Nationale. La crise sanitaire et les mesures, souvent liberticides, qui l'ont accompagnée, nous ont contraints à réaliser un congrès virtuel au mois d'août 2020. Ce fut un vrai congrès. Ses résolutions ont été discutées à fond et les instances de la fédération ont été renouvelées par vote électronique.

Nos fédérations ont parfaitement joué le jeu de cette contrainte inusitée. Cependant, une forte aspiration à une rencontre et à une discussion en présence les uns des autres était sensible, et c'est bien naturel. C'est pourquoi la Commission Administrative Nationale a, dès l'annonce de l'impossibilité de tenir le congrès physiquement à Montpellier comme prévu, convoqué ce conseil général du 24 octobre.

C'était un pari osé. Nous ne savions pas si cette réunion de plusieurs dizaines de délégués dans une même salle à Paris serait finalement autorisée ou non. Elle l'a été, et a rencontré un vif succès. Il y avait 80 présents, chiffre comparable à notre précédent congrès normal tenu à Alizay. Les délégués ont fait honneur avec enthousiasme aux tables de ventes, pour rapporter dans leurs fédérations les nombreux ouvrages et drapeaux qui leur étaient proposés. Cette réussite est remarquable quand on pense au contexte dans lequel elle s'est déroulée : au nom de mesures prophylactiques que l'on peut comprendre, toutes les libertés politiques et associatives étaient fortement bridées, le couvre-feu était mis en place à Paris et nous étions à la veille du second confinement. Ceci marque la vigueur de notre association. La Libre Pensée vit et vivra.

Le débat a eu lieu, parfois vif, extrêmement constructif. Je vous laisse, chers camarades, le découvrir au fil de ces pages.

Jean-Sébastien Pierre

La Libre Pensée militante
(Publication commune FNLP et E&S)
Bulletin semestriel

Editeurs : Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France (Association Loi 1901) et la **Fédération Nationale de la Libre Pensée** (Association Loi 1901)

10/12 rue des Fossés Saint-Jacques 75005 Paris
Tél. : 01.46.34.01.88 / 01.46.34.21.50 / e-mails : entraidelp@wanadoo.fr / libre.pensee@wanadoo.fr

Directeur de publication : Jean-Sébastien Pierre - **Rédacteur en chef** : Carole Halbutier -
Rédacteur en chef adjoint : Christian Eyschen - **Secrétaire de rédaction** : Astrid Bardet

Imprimé par : Bialec - 23 allée des Grands Pâquis - CS 70094 54183 Heillecourt Cedex - **Dépôt légal** : septembre 2020

Comité Général - Paris le 24 octobre 2020

INTRODUCTION

Chers camarades,

Avant toutes choses, je voudrais dire à quel point il m'est agréable de trouver de nouveau la Libre Pensée réunie pour un échange fraternel.

Je souhaite donc la bienvenue aux délégués de nos Fédérations et groupements affiliés qui ont fait le voyage vers la capitale, une capitale sous couvre feu « *comme en 40* », pour cause de virus qui nous a obligé à renoncer, cette année à notre congrès normal prévu à l'université de Montpellier.

Nous avons néanmoins tenu le congrès. J'y reviendrai dans quelques instants.

Cependant, l'actualité est parfois brûlante et il n'est pas possible de ne pas évoquer l'épouvantable assassinat du professeur Samuel Paty à Conflans-Sainte-Honorine.

L'assassinat d'un professeur, organisé dans les réseaux sociaux au compte d'une sensibilité religieuse frappe de stupeur les citoyens et le corps enseignant. La réaction d'indignation qui s'est exprimée dans les manifestations est naturelle, nous l'avons partagée, nous y étions comme il est dit dans le communiqué que nous avons publiés sur l'instant.

Nous y étions, en solidarité avec la famille, durement et injustement éprouvée et en solidarité avec les professeurs de tous niveaux, de plus en plus lâchés par leurs ministres, par leur hiérarchie, par une république, par n'importe laquelle, la cinquième du nom, acharnée depuis des décennies dans l'alternance de droite, de gauche, à dépouiller les enseignants de l'école publique de toute autorité, de tout respect, à faire entre les groupes de pression dans l'école, à donner aux parents d'élèves une fonction de surveillance et de contrôle qui n'est par leur rôle, c'est aussi le résultat de décennies de « *conseils d'école* », de « *projets éducatifs* » aux antipodes de l'Instruction Publique.

Alors que sont les valeurs de la République ? En tous cas quelles sont les valeurs de cette République ?

Si la fin de ce professeur a été la plus tragique, on peut se souvenir que ce n'est pas la première agression dont les enseignants sont victimes. On se souvient notamment de la professeure poignardée à Albi il y a quelques années. La liste s'allonge et on constate une fois de plus que leur protection est quasi inexistante.

Nous y étions donc, mais pas avec n'importe qui. A ce propos nous avons vu, évidemment sans surprise, fleurir les revendications de fermeté vis-à-vis de la communauté musulmane dans son ensemble. Et Macron, avec son entourage a lancé avec délice le durcissement du projet de loi sur le séparatisme. Projet de loi liberticide sur lequel la Libre Pensée s'honore d'avoir sensibilisé l'opinion et les organisations laïques.

C'est un projet qui porte atteinte au droit associatif garanti par la loi de 1901, attaque et impacte la loi de 1905. On ne peut que se souvenir que ce projet comporte en réalité au minimum une clause de reconnaissance de certains cultes pour pouvoir bénéficier de subventions publiques, en dépit de la loi de 1905 qui précise que la République ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte. Ce projet pernicieux sera certainement au cœur de nos débats, je n'en doute pas. Nous n'allons pas lâcher sur cette question.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, notre congrès annuel a dû renoncer au présentiel, mais il a eu lieu. Nos résolutions, nos motions, ont été discutées par les Fédérations et votées. Nos instances ont été renouvelées. La modification a été votée, ce qui nous permet de tenir ce Conseil général dans une année totalement chamboulée par la pandémie de la Covid 19, gérée de manière totalement honteuse par un gouvernement qui n'a d'autre perspective que de durer un peu et d'accumuler dans l'intervalle le plus de méfaits possibles.

Il ne s'agit évidemment pas de nier la nécessité de précautions sanitaires. Nous même dans cette salle allons les respecter. Mais il s'agit simplement de rappeler inlassablement combien cette crise sanitaire est bienvenue pour restreindre encore plus les libertés publiques et qui, on peut le craindre le soit encore un peu plus dans les jours prochains. Notamment les libertés de réunion, de manifestation et tous ce qui s'en suit. Et pendant ce temps là on constate que les fermetures de lits, les restrictions budgétaires, continuent de pleuvoir sur l'hôpital public. Qui peut comprendre ?

Nous n'allons pas manquer de sujets de débats pendant cette journée. Mais je le précise, il n'y aura ni ré-

solution finale, ni vote. Cette journée est une rencontre pour les libres penseurs de France. Une rencontre de débats, de discussions.

Débâtons, discutons, préparons les congrès à venir qui ne vont pas manquer.

Vous vous êtes déjà procuré pour la plupart d'entre vous, une partie du riche matériel qui est à votre disposition dans le hall et dont Sylvie Midavaine vous donnera le détail tout à l'heure.

Je vous remercie, chers camarades, de votre attention et de votre présence.

Jean-Sébastien PIERRE

Président

La Calotte

Chères et chers Camarades,

Nous ne pourrons pas, malheureusement, assister au Comité Général.

Nous tenons à vous faire savoir que le Comité de rédaction du journal "La Calotte", édité par les Amis d'André Lorulot, répond à l'Appel du 20 septembre lancé par la Libre Pensée pour la défense de l'Ecole laïque.

Depuis sa fondation en 1930 par André Lorulot, "La Calotte" demeure toujours combattive malgré son grand âge et ne cesse de dénoncer les manoeuvres du cléricisme, c'est pourquoi nous soutenons totalement l'Appel de la Libre Pensée.

Nous vous adressons nos salutations les plus fraternelles

Jean-Marie Lecompte, Guislain Michel

**M
E
S
S
A
G
E
S**

ALIPHID

Au nom des membres de l'Association Libanaise de Philosophie du Droit, j'adresse ce message de solidarité à tous les membres de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, et en particulier aux membres du Comité Général à l'occasion de sa réunion du 24 octobre.

Je vous souhaite une réunion fructueuse sur tous les plans, ce que vous réussirez toujours à le faire. Je profite de l'occasion pour vous envoyer encore une fois au nom de tous les membres et amis de aliphid nos remerciements pour l'aide que la FNLP s'efforce de nous offrir à travers l'appel au soutien qu'elle a lancé sur son site. En effet aliphid compte continuer à lutter pour un Etat laïque au Liban, un Etat où la religion est séparée des institutions étatiques. D'autant plus qu'au Liban le grand mal se trouve dans les divisions confessionnelles. La Libre pensée française est connue maintenant au Liban, surtout depuis le colloque de Beyrouth organisé conjointement entre aliphid et la FNLP. Comme vous le savez la situation au Liban est devenue insupportable sur le plan économique, et il fallait l'horrible explosion de Beyrouth pour en rajouter.

Bonne réunion et merci encore.

Georges Saad, président de Aliphid

Message sur l'activité de la Fédération Nationale Laïque des Monuments

Ce qui est vraiment à me faire connaître maintenant c'est l'état des démarches faites par les Fédérations de la Libre Pensée et les associations de la FNL-M pour la remise du livre *De Gentioux à Chauny*. Je dois dire que je suis un peu inquiet car j'ai reçu un très petit nombre d'échos au sujet des visites aux maires ou des conseils municipaux ou bien encore à des institutions auxquelles on avait décidé de porter l'ouvrage.

Ce livre que nous avons signé Danielle et moi est le produit d'un travail collectif allant bien au-delà de nos deux personnes, je le rappelle et je remercie encore une fois les camarades de leur aide car sans cette aide ce livre n'aurait pas pu voir le jour, en tout cas, il n'aurait pas pu être écrit par nous.

Nous avons tous conscience de l'importance historique du monument de Chauny qui est désormais un jalon incontournable sur le chemin de la réhabilitation des Fusillés pour l'exemple. Le livre se clôt là-dessus. Mais l'ensemble des démarches, des photos, des contacts pris dans les départements est un acquis collectif que l'on peut faire fructifier dans les différentes directions de notre travail.

Je pense en particulier que les contacts avec les maires sont une vraie richesse.

C'est sur ce point que je m'inquiète du peu d'échos dont je dispose. Certes j'ai eu des échos importants du Rhône de la part de Xavier Hyvert, des échos importants des démarches entreprises par Bernard Roux de Lozère en direction du nord de l'Aveyron auprès de la municipalité de Mur-de-Barrez, de celles de Guéret par Régis Parayre, de celles du département de Haute-Garonne par Florence Thiburs, de Nicole Aurigny pour l'Aisne, mais je ne crois pas me tromper en disant que pour le reste des initiatives je n'ai rien - ou très très peu - reçu qui puisse me permettre de me faire une opinion valable sur l'état de ce travail

Je suis persuadé que des choses ont été faites mais je ne sais pas quoi. Je suis à peu près sûr que des bulletins de Fédérations ou d'associations rendent compte d'initiatives qui m'ont échappé, car je ne prétends pas tout maîtriser. **Le plus important est que ceux que je n'ai pas nommés pensent à me renvoyer des informations sur le sujet.**

Un grand merci d'avance.

Sachez aussi que le site internet **Monuments aux morts pacifistes laïques** qu'avec l'aide d'un membre de ma famille nous avons construit il y a pas mal d'années, en utilisant une possibilité qui existe - ou existait - sur Google, est en voie de reconstruction complète sous la direction de Jean-Louis Bagault. Il est déjà visible à partir du site FNL. Je signale à ce propos qu'il faut se méfier des contrefaçons car vous avez des spécialistes d'internet qui pillent nos travaux sans, la plupart du temps, les mentionner tout en orientant la démarche dans des directions qui ne sont pas les nôtres.

Vous savez d'ailleurs que la pratique des plagiat ou des références omises concernant des travaux des autres n'est pas réservée à d'obscurs bricoleurs du net. L'exemple vient de haut puisque, comme le stigmatise à juste titre le projet d'intervention pour les cérémonies à l'occasion du 11 novembre écrit par notre camarade Christian Eyschen, un universitaire très connu, j'ai nommé Antoine Prost, n'hésite pas à parler du monument de Chauny sans citer la Libre Pensée. Il faut le faire !

Point trésorerie (Danielle) : La cotisation à la FNL-M est toujours de 15, 25 € et doit être adressée à : Danielle Roy, 31 rue du 11 Novembre, 42100, Saint-Etienne et **LE LIBELLÉ DU CHÈQUE C'EST FNL.**

Ne sont pas concernées par ce rappel car ayant déjà acquitté leur cotisation 2020 les associations suivantes : Creil, Bizeau, Neuville lès Dieppe, Pierre Brizon, Villebois, ALAMPSME -DL.

Restent à percevoir pour 2020 : Gentioux, les monuments du Rhône, Etienne Dolet, ALAMPER 63, Haute-Garonne, Raffin-Dugens, La Roche-de-Mûrs, Maria Deraismes, Dolus d'Oléron, Joyeuse (07).

Pensez à me renseigner sur les démarches que j'ai évoquées au début de mon message !! Merci !

Je vous souhaite un très bon conseil général !

Pierre Roy

Intervention de Sylvie Midavaine, trésorière nationale

Chers camarades,

Je ne reviendrai pas aujourd'hui sur les chiffres car vous avez eu toutes les données dans les documents du congrès virtuel.

Si vous avez des questions sur les finances, n'hésitez pas à venir me les poser.

Concernant les cartes 2020, des Fédérations m'ont demandé si elles devaient les ramener ici. Moi je leur conseille de ne pas les rendre tout de suite car vous avez encore le 11 novembre et il arrive souvent qu'à cette date des camarades réalisent qu'ils n'ont pas réglé leur adhésion. On arrive toujours à donner des cartes en novembre. Il arrive que nous recevions des cartes dans les trois premiers mois de l'année suivante.

Vous pouvez prendre à l'entrée les cartes 2021 de votre Fédération. Vous trouverez dans l'enveloppe les cartes, les reçus fiscaux, une lettre pour le trésorier et le bordereau pour l'envoi des cotisations.

Concernant la librairie, vous avez différentes publications à votre disposition à l'entrée :

- **Une campagne laïque en défense de la loi de 1905** : ce livre reprend tous les combats et toutes les actions menées par la LP en défense de la loi de 1905.

- **La Libre Pensée par Sébastien Faure**

- **Entre Mémoire et Oubli de Michel Eliard**

- **L'Argument sur le Giec**

- **Le volume 6 des colloques de guerre** : colloque Meunier.

- **Des exemplaires de l'Idée Libre**

- **Le DVD sur la réhabilitation des fusillés.**

- **le pin's pour la campagne de réhabilitation des fusillés.**

N'oubliez pas de venir récupérer vos cartes 2021 et si vous pouvez également prendre celles d'une ou plusieurs Fédérations voisines et leur remettre cela nous fera économiser de gros frais d'envoi.

Merci à vous.

**Vous voulez être informés régulièrement des communiqués,
positions et activités de la Libre Pensée ?**

C'est simple comme un clic : abonnez-vous à la newsletter de la Fédération nationale de la Libre Pensée : <https://www.fnlp.fr/>

Vous recevrez deux newsletters par semaine et vous saurez tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la Libre Pensée.

Le Webmaster : Claude Singer

Rapport de Christian Eyschen, secrétaire général

Bonjour Camarades,

Nous insistons beaucoup sur le fait de respecter les mesures sanitaires, car c'est la condition sine qua non pour avoir cette salle. Ce qui n'est pas un mince exploit dans la situation de pouvoir se réunir. Bien évidemment chacun peut avoir le sentiment, le point de vue qu'il veut sur ce que fait, dit le gouvernement, sur l'état d'exception sanitaire, ceci dit comme cela nous est imposé, on ne peut pas faire autrement.

Quelques membres de la CAN ne sont pas présents aujourd'hui pour raisons de santé ou autre, ainsi que quelques Fédérations qui n'ont pas pu être représentées.

J'insiste sur ce qu'a dit Sylvie concernant les cotisations : nous sommes à 2 545 cotisations sur 2 800 en 2019. Nous pouvons donc, si les Fédérations font encore rentrer les cartes, atteindre ou dépasser les 2 800 de l'année dernière. Cela serait un relatif exploit compte tenu d'une année 2020 durant laquelle nous n'avons quasiment rien pu faire.

L'objectif de ce Comité général est à la fois de vous permettre de récupérer le matériel, mais aussi permettre d'avoir une discussion libre et directe qui n'a pas été possible dans le cadre du Congrès virtuel.

Nous sommes dans une situation étonnante et extraordinaire à plus d'un titre. Ils ont établi le couvre-feu, se discute actuellement le fait qu'ils rétablissent plus ou moins les « *Ausweis* » à terme et Paris est à nouveau sous la botte de Lallement. Ce n'est pas le même, mais cela rappelle des souvenirs un peu préoccupants. Il y a une offensive extraordinaire contre les libertés. De ce point de vue là on pourrait presque penser que si la *Covid* n'avait pas existé, il aurait fallu l'inventer pour limiter les libertés démocratiques, pour organiser un état de peur, de terreur, d'oppression, de répression.

Tout est cadencé et ça va l'être de plus en plus, pour une raison assez évidente : ils auront beau dire et beau faire, une explosion sociale est à l'ordre du jour. Vous ne pouvez pas supprimer des services publics, des milliers de lits, organiser ce qu'ils font, ajouter à cela une situation économique grave, des suppressions d'emplois etc. qui concourent à la convergence des situations qui va aboutir à une explosion, dont personne ne peut dire sous quelle forme elle aura lieu. Vous ne pouvez pas accumuler autant de crises, de problèmes, d'affrontements, sans qu'à un moment donné tous cela se rencontre et explose.

Ils ont réussi plus ou moins, pour diverses raisons et l'une s'appelle la **CFDT**, à limiter la protestation et le mouvement contre la réforme des retraites qu'ils ont d'ailleurs finie par abandonner. Cette expression c'est traduit par ce que l'on a appelé les *Gilets Jaunes*, qui a été une sorte d'insurrection en dehors des cadres normaux.

C'est cette crainte de l'explosion sociale qui fait que très logiquement la répression et la remise en cause des libertés démocratiques ne va pouvoir que s'amplifier. C'est tellement plus facile d'utiliser la pandémie et la peur pour dire « *les rassemblements et protestations sont interdits* ». Avec une situation de différenciation qui est assez extraordinaire. Nos camarades des Yvelines nous ont informé qu'ils veulent faire leur traditionnel rassemblement au Mur des Fédérés de Satory. Le Préfet interdit le rassemblement, mais il autorise le rassemblement officiel. L'argument est de dire « *tout rassemblement de plus de 6 personnes sur la place public est interdit* ». Oui mais il y a rassemblement et rassemblement. Quand **Emmanuel Macron** va à la Sorbonne il y a évidemment plus de 6 personnes, mais ce n'est pas interdit.

Il y a toute une série de choses qui commencent à interpeler et interroger sur les contradictions et la manière dont c'est utilisé par le pouvoir.

Inévitablement, on va aller vers cette explosion sociale et de ce point de vue là ce qu'ils font ne pourra que l'amplifier. On sait très bien qu'il y a un scénario politique qui a été mis en place pour qu'en 2022 **Macron** affronte une nouvelle fois **Marine Le Pen**. La différence par rapport à la situation antérieure c'est que non seulement on le sait, cela se voit et cela se voit de plus en plus. La ficelle est un peu grosse ! Aujourd'hui, un certain nombre de gens expliquent que ce n'est pas aussi évident que cela se passe de cette façon. Imaginez que le scénario ne puisse pas se mettre en œuvre, cela va bouleverser toute une série de choses et nourrir des

contradictions très importantes.

La représentation politique et parlementaire de la majorité actuelle du Président de la République n'est plus qu'une fiction. Cela éclate de tous les côtés. Ils ont utilisé jusqu'à la nausée la question de cet assassinat de l'enseignant dont a parlé **Jean-Sébastien Pierre**. Le Président de l'Assemblée Nationale, pas franchement révolutionnaire, a fait une déclaration disant que tout cela est le produit de 20 ans d'ouverture de l'école sur la vie, de pénétration des parents d'élèves encouragée par les pouvoirs publics, et qu'il faudrait arrêter en utilisant cette expression : « *il faudrait que les parents d'élèves arrêtent d'emmerder les profs* » !

Ce n'est pas la ligne officielle du gouvernement. Si tant est qu'il y ait une ligne officielle du gouvernement. La majorité parlementaire a explosé en trois groupes parlementaires. Cela va créer toute une série de problèmes. La crise politique pause des interrogations pour des militants comme nous, pour des camarades qui ont été habitués à des analyses. Nous sommes par exemple tous ici à condamner les institutions de la **Vème République**. Je ne pense pas que cela fasse débat entre nous. Mais il y a quand même un problème : la résistance aux institutions, la résistance à la politique gouvernementale, à la régression et à la réaction se manifestent à l'intérieur même des institutions de la Vème République.

Le principal leader d'opposition dans ce pays aujourd'hui c'est le **Sénat**. Il n'a pas été fait pour ça. Le **Conseil d'Etat** manifeste aussi son opposition. C'est une institution qui date de **Napoléon** et qui a l'habitude de courber l'échine et de tout accepter. Le **Conseil Constitutionnel** aussi se met en contradiction avec le pouvoir. A un moment donné plus personne ne retrouve ses petits dans cette situation. Et par là même, ils veulent éviter l'explosion sociale pour passer le cap de 2022, mais en même temps, ils accélèrent le processus et font que l'affrontement et l'explosion auront lieu obligatoirement avant 2022. S'il y a cet affrontement, le scénario sur 2022 **Le Pen / Macron** il ne peut plus exister.

Arrive dans cette affaire là la question de l'acte barbare, de l'assassinat de cet enseignant, dont on apprend qu'il allait être convoqué par les plus hautes autorités pour se faire condamner, parce qu'il avait exhibé les caricatures de **Charlie Hebdo** sur **Mahomet**. Un autre enseignant était dans la procédure disciplinaire pour la même situation. Le gouvernement a été obligé de dire que la procédure était arrêtée. Circule depuis hier le cas d'un enseignant, en 2015, qui a été lourdement sanctionné pour avoir exhibé dans sa classe les caricatures de **Mahomet** de **Charlie Hebdo**. On voit bien que tous cela n'est qu'une gigantesque hypocrisie et ils s'adaptent à la situation pour l'utiliser et faire encore plus peur.

Quand on regarde l'instrumentalisation qui est faite de cela. Le déferlement de haine et de racisme sur les chaînes télévisées est à vomir ! Quand vous voyez **E. Levy, Zémour, G. Chevrier**, etc. s'installer dans les chaînes de télévision pour vomir leur haine xénophobe, trop cela va être trop ! A un moment donné, ils vont trop loin.

Les annonces du gouvernement qui ont été faites depuis lundi, c'est la volonté de terroriser (perquisitions etc.). Chaque heure qui passe montre que ce qu'ils veulent faire est beaucoup plus compliqué. Ils ont annoncé qu'ils allaient dissoudre le **CCIF**, avec lequel nous n'entretiens aucun rapport, car c'est une organisation communautariste. Ceci dit c'est de moins en moins évident qu'ils vont le dissoudre, parce que le dossier est vide de leur point de vue. Ils déclarent que le **CCIF** doit être dissout, car il était en contact avec le père de l'assassin et le **CCIF** prouve que c'est vrai et que quand le père de l'assassin les a contactés le **CCIF** a dit qu'il fallait arrêter, retirer la vidéo, faut calmer le jeu.

S'ils dissolvent les organisations cela ira obligatoirement devant le **Conseil d'Etat** et rien ne dit, et au contraire tout dit que le décret de dissolution sera cassé. Résultat : plus ils tapent fort, plus cela va se retourner contre eux, plus cela va nourrir une tension dans le pays extrêmement importante.

Sans compter les représentations politiques qui sont facteurs de crise : **Darmanin, Castex** qui ne sont que des caricatures de caricatures passés (**Pasqua, Sarkozy**, etc..)

Autre affaire : l'**Observatoire de la laïcité**. On nous a expliqué que Macron s'était le « *en même temps* ». Là en même temps il y avait le **Comité des sages de l'Education Nationale** avec **Blanquer** qui satisfaisait la partie raciste et xénophobe de l'opinion publique et vous aviez l'Observatoire de la laïcité qui correspondait plus aux gens normaux. La machine qu'ils déclenchent va tellement vite, tellement loin, qu'il faut faire tellement d'effets d'annonces qu'ils remettent en cause l'Observatoire de la laïcité. Il n'y a plus de « *en même temps* ».

Ils ne misent que sur un cheval qui est un bourricot.

Macron a fait savoir très récemment qu'il n'était pas du tout pour la chasse aux sorcières et qu'il n'était pas pour virer **Jean-Louis Bianco** et **Nicolas Cadène** de l'Observatoire de la laïcité. On peut penser que si c'est Macron qui le dit ce sera fait. Que va-t-il rester de tout cela ? *Médiapart* a eu raison de parler de « *déraison* » d'Etat. C'est complètement irrationnel ce qu'ils font. Ils poussent les feux pour terroriser, mais tout va se transformer en son contraire. Et tout va renforcer la volonté de se débarrasser de ces gens-là.

Il va devenir de plus en plus évident que se sont eux les séparatistes. Ils vont se prendre le boomerang en pleine figure ! C'est pour cela que je vous invite vraiment à lire et à diffuser par la voie numérique *l'Argument 14* sur la question du séparatisme et du communautarisme.

Dans cette situation la **Libre Pensée** n'est pas seule à dire cela. Bien au contraire. Regardez dans cet *Argument 14* la liste des textes des organisations que l'on a publiés. Le pouvoir et ses auxiliaires tapent pour diviser et faire passer leurs plans, le résultat concret de leur action est de souder un front très large, qui le sera de plus en plus, contre eux, dans lequel nous, la Libre Pensée, on a une place et un rôle. Et ce rôle va être de plus en plus important dans la situation.

En 1905, quand la loi de séparation est votée, est mis en place ce que l'on a appelé plus tard la 5^{ème} section de **l'Ecole Pratique des Hautes Etudes**, qui avait pour objet de mettre en place une étude des religions de manière laïque. Les plus grands noms de l'époque, les universitaires, vont rentrer dans cette 5^{ème} section et vont commencer à pratiquer une étude des religions d'un point de vue laïque. Après la Seconde Guerre Mondiale et *Vatican II*, l'Eglise, mais pas que, va pénétrer dans l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, et subvertir l'enseignement laïque et républicain au compte de la doctrine de l'Eglise et développer ce qui sera connu plus tard sous le nom de *laïcité ouverte*.

Aujourd'hui, nous assistons à une sorte de retour de la loi de 1905 et à cet esprit 1905. Nous sommes en contact avec des gens qui ont évolué, comme Jean Beaubertot qui ne cesse de dire du bien de la Libre Pensée, donc cela fait toujours plaisir, et qui produit et écrit des choses très intéressantes. Il y a dans cette Ecole Pratique des Hautes Etudes des gens comme **Valentine Zuber**, **Bérangère Massignon**, **Philippe Portier**, **Patrice Roland**, qui ne sont pas des libres penseurs et ne le deviennent pas, mais travaillent avec nous à partir de ce que nous avons fait avec la **Ligue des Droits de l'Homme** et la **Ligue de l'Enseignement** sur le colloque « *Laïcité et libertés publiques* ». Ces gens là ne sont pas des libres penseurs, mais ils considèrent quand même que la dérive actuelle des pouvoirs et des différents gouvernements remet en cause la démocratie, la République, la laïcité et les libertés démocratiques et que cela leur pose un problème.

Dans des sphères qui étaient faites pour d'autres choses, nos analyses, notre action commencent à porter ses fruits et à changer un certain nombre de choses. Qu'on ne s'y trompe pas, le gouvernement n'écoute pas la Libre Pensée, mais écoutent des gens qui connaissent et apprécient parfois les positions de la Libre Pensée.

Nous avons fait le communiqué dimanche soir sur « *Nous y étions* ». Le premier qui a réagi pour nous remercier de la prise de position, est un éminent responsable musulman du **Conseil Français du Culte musulman**. C'est quand même assez nouveau.

Nous avons noué des relations nouvelles et très intéressantes avec le **MRAP**. Ce qui n'était pas donné d'avance. Sur le terrain du communautarisme, il y a des choses qui peuvent se discuter. Ils nous ont envoyé leur déclaration de dimanche après-midi sur la place de la République. Quand vous lisez c'est extraordinairement correct et je pense que cela aura un certain écho. Le MRAP dit « *le vrai responsable de l'assassinat de Samuel Paty, c'est le gouvernement qui n'a pas protégé les enseignants* ». Ce n'est quand même pas traditionnel.

Il y a des convergences qui sont en train de s'opérer et l'on pourrait multiplier ce genre de choses. C'est pour cela que l'appel à placer les cartes, à remonter les cotisations peut trouver un écho, car nous ne sommes pas dans n'importe quelle situation.

Nous avons, un peu de manière forcée, affirmé que nous avons reconstitué le bloc historique des organisations de 1905 : **Libre Pensée**, **LDH**, **Ligue de l'Enseignement**. Ce qui est assez juste. Maintenant ce bloc historique devient une réalité. La LDH et la Ligue de l'Enseignement dans leurs propres communications reprennent la formule « *le bloc historique* ». Ce n'est pas simplement un désir de notre part d'inventer quelque

chose et de le populariser. Ce bloc historique qui s'aggrave maintenant avec l'**Union Rationaliste**, pose un véritable problème au gouvernement. Nous avons par la bataille menée pour la proposition de la manifestation de la défense de la loi de 1905, empêché une modification de cette loi. Alors bien sûr, ils n'ont pas renoncé. Bien sûr, ils veulent toujours la remettre en cause.

Nous commençons à avoir des contacts intéressants avec l'**Union Juive Française pour la Paix** (UJFP) et ils écrivent des articles pour *l'Idée Libre*. Mais quand l'UJFP dit que ce à quoi on assiste aujourd'hui, c'est ce à quoi on a assisté à Paris et à Berlin en 1930 pour organiser la chasse aux juifs. Si l'on remplace juifs par musulmans c'est exactement une atmosphère de pogrom qui est faite contre les musulmans. Mais la différence est de taille : il n'y a pas **Franco**, pas **Pétain**, pas **Salazar**, pas **Hitler**, pas **Mussolini**. La force de la démocratie est restée intacte, même si elle ne peut pas s'exprimer jusqu'au bout pour se manifester. Cela rappelle une formule de notre camarade **Alexandre Hébert** : « *C'est Vichy sans les allemands* ». L'absence n'est pas un détail.

Boileau avait cette excellente formule il y a très longtemps : « *La faiblesse des hommes est la force des prêtres* ». La force de ce gouvernement c'est la faiblesse des représentations sensées être contre lui et qui font plus que des concessions pour accepter la situation. Ils ne pourront pas empêcher les rapports et cette réalité de s'exprimer et de se manifester.

Ils ont attaqué la **Ligue de l'Enseignement**. Qui a attaqué ? C'est **Caroline Fourest**. Elle est payée pour cela ! C'est une xénophobe. Elle a dit « *La Ligue de l'Enseignement, dont l'activité est largement subventionnée* ». C'est sûr que la Ligue de l'Enseignement n'est pas une organisation comme la **Libre Pensée**, militante et de combat. Sinon cela se saurait et cela se verrait. C'est vrai qu'ils sont dans une situation difficile actuellement, puisque leur activité c'est le péri, le para et le post-scolaire. Ils touchent des subventions et les recettes des centres de loisirs, colonies de vacances etc. Sauf que lorsque vous êtes dans une situation où il n'y a pas d'activité scolaire pendant des mois, il n'y a pas de péri, para et post scolaire. Le gouvernement leur a attribué un prêt pour tenir car ils ont des milliers de salariés. Si la Ligue de l'Enseignement s'effondre ce sont des milliers de salariés qui seront au chômage.

Quand Caroline Fourest attaque la Ligue de l'Enseignement et « *ses concessions à l'Islam* », quand elle parle de Ligue de l'Enseignement subventionnée, c'est pour dire qu'il faut arrêter de la subventionner ou en tous les cas les tenir à la gorge. Vous remarquerez que toute la politique gouvernementale sur la question des chartes de la laïcité tourne autour de la question de l'argent et des subventions.

C'est donc une offensive qui est menée contre le bloc historique.

Mercredi dernier, je n'avais jamais vu cela, vous aviez une attaque en règle contre la **LDH** dans le **Canard Enchaîné** sur l'Appel que l'on discute avec eux contre la loi sur le séparatisme. Il n'est pas courant que le **Canard Enchaîné**, qui se veut de gauche, attaque la LDH. Tout cela ce sont des commandes d'Etat.

Il n'est donc pas possible qu'à un moment donné ces gens là ne veuillent pas s'occuper de nous ! Parce que l'on ne rentre pas dans le moule. On ne rentre pas dans le cadre. Il ne s'agit pas d'être paranoïaque et d'avoir peur : ils n'en ont pas les moyens. Mais ce n'est pas parce qu'ils n'en ont pas les moyens qu'ils n'en ont pas l'envie. Il va falloir être vigilants et faire attention à ce que l'on dit et à ce que l'on fait. Il n'est pas question de céder ou de faire quelque concession.

Dernière chose : quelles sont les activités qui sont devant nous et qu'il faut essayer de mettre en œuvre ?

Premièrement : le 2 novembre normalement, nous sommes invités à peu près partout par l'**ADMD** pour la Journée mondiale du droit de mourir dans la dignité. Il faut que l'on aide l'ADMD. Eux aussi au point de départ, ils ont cru que parce qu'ils avaient **Alain Touraine** avec eux, qui est un député de **LREM**, mais qui est quand même courageux et qui se bat à l'**Assemblée Nationale** sur cette question, qu'ils allaient modifier la loi sur la bioéthique. La loi n'a pas été modifiée sur la question de l'euthanasie et sur la question du droit de mourir dans la dignité. Eux aussi, ils vont se trouver dans le collimateur du gouvernement.

Deuxièmement : les rassemblements autour du 11 novembre. Ils sont bien évidemment organisés autour de la question de la réhabilitation des Fusillés pour l'exemple, mais nous vous invitons à les élargir à la question du **SNU**. Nous avons noué des contacts avec des organisations du collectif anti-SNU dont nous faisons partie.

Là encore, nous avons peu de contacts à part l'UPF. Ce n'étaient pas nos partenaires « *traditionnels* ». Aujourd'hui tout baigne dans le meilleur des mondes avec ces organisations qui viennent d'une autre galaxie que la plupart d'entre nous, mais qui agissent avec nous sur la question du SNU. Et la réalité, camarades, c'est que l'action menée avec eux fait que le SNU, il a du plomb dans l'aile. Ils ne savent plus quoi faire avec.

Nous avons des milliers de possibilités de travailler avec plein de gens. Il ne faut pas être sectaires, il faut avoir les yeux ouverts sur ce qu'il est possible de faire sur des revendications claires.

Nous menons par exemple une action sur la question de la débaptisation. La aussi, c'est extrêmement intéressant. C'est une vieille revendication qui avait été impulsée par d'autres sous le titre « *Opération crayon rouge* ». Nous, nous l'avons relayée sous notre propre appellation. Nous avons fait des actions en justice et réclamer dans un premier temps que dans les registres paroissiaux il y ait la mention « *A renié son baptême en date du temps* ». Nous avons gagné. Notre camarade **René Lebouvier** a estimé lui que ce n'était pas assez. Il ne voulait plus avoir un quelconque rapport avec l'Eglise catholique. Donc, il a engagé une action juridique, avec notre soutien, pour faire supprimer toute mention dans le registre paroissial. Nous avons gagné en première instance, puis nous avons perdu en appel et au **Conseil d'Etat**. On a continué ! Est arrivé entre temps le **RGPD**. Nous sommes aujourd'hui dans une situation qui ne peut qu'exploser : si vous avez été membre d'un parti, d'un syndicat, d'une association, d'une obédience maçonnique, d'un club de pêche à la ligne, vous avez le pouvoir de faire supprimer toute trace de ces adhésions. Mais vous n'avez pas le pouvoir de faire effacer votre baptême qui vous a été imposé enfant. Ce n'est pas tenable !

Au niveau de l'Eglise ils sont terrorisés, car s'ils acceptent la demande que nous leur faisons, cela va être l'hémorragie ! Leur apparente légitimité va s'effondrer ! C'est un phénomène mondial. En France, cela n'a pas très pris au début, car cela n'a aucune conséquence d'être inscrit sur un registre paroissial. Dans d'autres pays, il faut payer l'impôt d'Eglise. Malgré cette absence de conséquences en France, il y a des centaines de milliers de personnes qui demandent cette radiation.

Nous avons fait la campagne « *un cas pour une cause* », qu'il faudrait réapprovisionner financièrement en vue de prochaines dépenses importantes. Il y a eu une demande fait à la **CNIL** par un camarade sur la même démarche que **René Lebouvier** à savoir l'effacement total. Une semaine après avoir envoyé le dossier, la CNIL répond qu'elle refuse la demande, mais en mentionnant « *vous voudrez bien nous excuser pour le très long délai avec lequel nous vous avons répondu* ». 5 Jours ! En liaison avec l'avocat qui travaille avec nous, nous nous sommes aperçus qu'il s'agissait en fait d'une circulaire. Si la CNIL à une lettre circulaire sur un sujet comme cela, c'est qu'il n'y a pas qu'un cas. C'est important à comprendre. L'avocat, en liaison avec nous, est intervenu auprès de la CNIL et cette dernière a décidé de réétudier le dossier. Ce n'est pas tous les matins que la CNIL reconnaît qu'elle s'est trompée et qu'elle est obligée de réétudier le dossier. Ils sont pour le moins ennuyés dans cette situation : si vous pouvez imposer la disparition de votre existence dans n'importe quel fichier d'une organisation, sauf dans les registres paroissiaux, cela pose un problème.

Pour terminer : nous avons décidé au niveau international d'organiser la confection d'un **Livre noir** sur « *Les religions dans le COVID* ». Nous avons fait au niveau du **Bureau Européen et de Coordination de la Libre Pensée** une lettre à toutes les organisations en Europe pour demander comment cela se passe entre Eglises, Etat et gestion du *Covid*. Force est de constater qu'il y a eu une sorte de législation d'exception pour les religions en France par rapport à d'autres. Au même moment où l'Etat interdisait aux organisations syndicales de faire des meetings, des rassemblements et des manifestations, on autorisait les cérémonies religieuses. On l'a fait aussi pour reprendre contact aux Etats-Unis.

Toute l'activité de la Libre Pensée s'est d'essayer de décliner la question de la liberté de conscience sur tous les terrains. Donc, ce n'est pas le travail qui manque camarades !

La question qui devient essentielle aussi c'est combien de cartes nous avons, qu'est-ce que l'on représente ? Donc excusez-nous pour cette pression amicale, mais s'il vous reste des cartes à faire remonter faites-le !

Je vous remercie.

Intervention de Xavier Hyvert, Président d'Entraide et Solidarité

Che(è)r(e)s camarades,

Je salue fraternellement, au nom du Conseil d'administration de Entraide et Solidarité, les participants au Comité général de la Libre Pensée.

La situation dans laquelle nous nous trouvons confère des responsabilités très importantes à la Libre Pensée mais aussi, sur le terrain qui est le sien à Entraide et Solidarité.

Nous avons rendu compte des résultats de l'AG 2020 de Entraide dans la Libre Pensée Militante.

J'interviendrai donc seulement, sur trois initiatives qui illustrent la nature association.

ES, vous le savez est l'organisation de bienfaisance que les Libres Penseurs se sont donnés. Ses ressources, exclusivement constituées de cotisations et des dons et legs qui lui sont adressés, sont destinées à assurer une solidarité active en direction des adhérents Libres Penseurs, de leurs proches, confrontés aux aléas de l'existence, à la précarité ou à la répression et aussi, à aider des associations laïques de bienfaisance agissant pour la liberté de pensée. Les camarades désignés par le Conseil d'administration d'Entraide pour travailler au sein de sa commission sociale, agissent avec la discrétion qui s'impose en la matière ; et, comme toutes les fonctions au sein de l'association, celle de membre de cette commission est bénévole.

A l'instar de nos concitoyens, de plus en plus de Libres Penseurs sont confrontés à des conditions de vie difficiles et pas seulement, les plus anciens d'entre nous. Aussi, ES doit renforcer ses capacités d'aide sociale. C'est la volonté du Conseil d'administration. C'est pourquoi, il a été décidé, dans la mandature précédente, de donner la possibilité à des membres bienfaiteurs de nous aider, en faisant volontairement un don, régulier, si possible. Cette initiative commence à peine à porter ses fruits. Il est donc primordial, non seulement, de faire connaître Entraide auprès de tous les adhérents de la LP mais aussi que notre appel à devenir membre bienfaiteur soit le plus largement relayé. La LPM n°14 donne en dernière page les renseignements pratiques. Entraide doit faire sa « publicité » dans nos rangs, mais nul doute que les différents responsables de la LP, ses orateurs nationaux aussi, peuvent nous aider.

Pour nous faire connaître, nous avons décidé d'éditer un ouvrage sur l'histoire d'Entraide et Solidarité. Le but, avec cet ouvrage, est d'expliquer l'origine, les actions, et la raison d'être aujourd'hui de votre association. Nous souhaitons réaliser un ouvrage complet et de qualité qui permette de comprendre pourquoi et comment s'est forgée cette tradition de solidarité chez les Libres Penseurs. Nous en confions la réalisation à l'IRELP.

Je vous informe, pour terminer que Entraide, aussitôt après, la catastrophe qui a frappé le Liban le 4 août 2020 et en particulier Beyrouth, a apporté une contribution financière d'urgence à l'Association Libanaise de Philosophie du Droit (l'ALIPHID). Cette association laïque libanaise amie, qui agit pour un Etat civil au Liban et avec laquelle la FNLN a organisé le colloque de Beyrouth « *Religion, Laïcité et Etat de droit* », en avril 2012. Ainsi, nous avons contribué à ce que soit apporté une aide de première urgence à de nombreux Beyrouthains et à faire connaître la LP et ES. Je vais vous lire un extrait du message que nous a adressé, Georges SAAD, président de l'ALIPHID. ES est entrain de définir, comment, au-delà de cette aide première urgence, nous pouvons, conformément à nos statuts, prolonger dans la durée, notre aide à nos amis laïques libanais. Je vous remercie.

Extrait du message de Georges SAAD à ESLPF :

Bonjour président

Juste pour vous remercier cher ami Xavier et toute l'équipe de « Entraide et Solidarité » pour l'aide précieuse que vous nous avez envoyée. Cette aide était destinée à aider les gens besogneux (distribution de céréales et autres aliments) suite à la situation économique désastreuse que nous vivons au Liban depuis plusieurs mois et surtout suite à l'explosion horrible de Beyrouth qui a clochardisé des milliers de gens.

Notre ami Michel Godicheau grâce à qui cette aide a pu se concrétiser ...m'a demandé de vous parler aussi de nos projets éventuels. [...]

Salutations amicales et camarades Georges Saad

Interventions des délégués et membres de la CAN présents.

(Les textes sont publiés dans l'ordre des prises de parole et sous réserve qu'ils aient été transmis)



Mettre le feu à la plaine

Les 25 septembre et 16 octobre 2020, deux attentats barbares ont frappé respectivement deux salariés de l'agence de presse *Premières Lignes* et un professeur d'histoire d'un collège public de Conflans-Sainte-Honorine. Les premiers prenaient une pause devant l'ancien siège de l'hebdomadaire *Charlie Hebdo*, où se trouve celui de la société *Premières Lignes*, tandis que le troisième faisait l'objet de représailles sanglantes pour avoir dispensé à ses élèves, le 5 octobre 2020, un cours d'enseignement moral et civique consacré à la liberté d'expression et d'opinion durant lequel il avait exposé la une de l'hebdomadaire *Charlie Hebdo*, intitulée « *Tout ça pour ça* » et illustrée par une caricature du prophète Mahomet. Âgés de dix-huit ans, venus respectivement du Pakistan et de Tchétchénie, se revendiquant du culte musulman, confronté à la pauvreté extrême et au déracinement de l'exil pour l'un, nourri aux horreurs de la guerre pour l'autre, tous deux abreuvés par certains flots délétères qui envahissent les réseaux improprement qualifiés de sociaux, les présumés auteurs, dont l'un a été abattu, ont employé les grands moyens pour accomplir leurs forfaits : le hachoir dans un cas, un instrument permettant de décapiter le professeur dans l'autre. À la fois horribles et spectaculaires en vue de frapper les esprits de sidération, ces crimes appellent une réprobation sans limite et une sanction pénale à la hauteur de la tragédie, prononcée par une juridiction indépendante garantissant les droits de la défense.

La commission de ces crimes durant l'automne 2020 ne vient pas cependant de nulle part, sans préjudice des histoires singulières pour le moins difficiles pesant sur les épaules des deux jeunes assassins. Le contexte dans lequel les attentats ont eu lieu a sans aucun doute pris une grande part dans leur survenue. Alors que se déroule devant la cour d'assises spéciale de Paris le procès de quatorze complices présumés des auteurs des attentats de janvier 2015, dont trois sont jugés par contumace, le président de la République, qui devait prononcer un « grand discours sur la laïcité » depuis 2017, choisit précisément ce moment, en lui-même délicat, pour s'exprimer sur les « séparatismes », le 2 octobre 2020, moins d'un mois après avoir délivré un message comparable au Panthéon, le 4 septembre précédent, à l'occasion de la célébration du 150^{ème} anniversaire de la fondation de la Troisième République. Bien sûr, il prend d'abord soin de refuser l'amalgame entre « le séparatisme islamiste » et la vie paisible de la masse des citoyens musulmans : « *Ce à quoi nous devons nous attaquer, c'est le séparatisme islamiste. [...] Ce qui est aujourd'hui notre défi c'est de lutter contre la dérive de certains au nom de la religion en veillant à ce que ne soient pas visés ceux qui veulent croire en l'islam et sont pleinement citoyens de notre République [...]* » Mais la prudence rhétorique abandonne assez vite le terrain à une analyse plus globale, empreinte implicitement mais nécessairement de stigmatisation : « *L'islam est une religion qui vit une crise aujourd'hui, partout dans le monde.* » Cette simple et courte phrase suffit à jeter la suspicion sur l'ensemble de la population musulmane, vivant en France ou ailleurs. Cette interprétation ne procède pas d'une obsession de la Libre Pensée : de nombreuses associations signataires d'un même appel, lancé à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen, partagent le même point de vue.

Le but recherché est assez simple : soumettre, dans les faits sinon en droit, le culte musulman, et à travers celui-ci plusieurs millions de personnes, à la tutelle administrative et policière de l'État, moyennant d'ailleurs le refus de la diversité de cette religion. Certes, le président de la République bat sa coulpe : presque sur le point de se flageller, il confesse publiquement avoir commis le péché consistant à rêver d'un concordat avec le culte musulman, à la manière de ses prédécesseurs depuis Pierre Joxe mais avec une intensité qui l'aurait conduit aux portes de l'enfer. Néanmoins, après ce couplet rhétorique, il renoue très vite avec ce péché au goût suave de l'interdit qui met en transe l'ancien élève des jésuites. Plus loin dans son discours du 2 octobre, il indique poursuivre en réalité le même objectif : « *[...] bâtir enfin un islam en France qui puisse être un islam des Lumières [...] aider cette religion dans notre pays à se structurer pour être un partenaire de la République pour ce qui est des affaires que nous avons en partage [...]* poursuivre] un travail de struc-

turation et aussi de responsabilités partagées. » Pour l'instant, l'effet immédiat de ce discours se trouve devant nous : il nourrit les pires dérives parmi l'infime cohorte de candidats au terrorisme, la maigre légion des enfants perdus d'un monde qui ne leur laisse que le désespoir en héritage.

La portée de ce projet politique excède largement le cas des musulmans dont il faut ici d'ailleurs saluer le sang-froid : tant de haine déversée pendant tant d'années par tant d'ennemis de la promesse républicaine, à droite comme à gauche, ne les a pas conduits à la dissidence, contrairement à ce qu'affirme le président de la République. Ce dessein s'inscrit dans un processus global de remise en cause des libertés et droits fondamentaux de tous les citoyens qui vient de loin. Déjà, pour ne prendre que ces deux exemples, les lois des 30 octobre 2017 renforçant la lutte contre le terrorisme, critiquée par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, le Défenseur des droits et le Conseil de l'Europe, et du 23 mars 2020 sur l'état d'urgence sanitaire, portent atteinte à nos libertés démocratiques au nom de la sécurité. Si nous n'y prenons pas garde, demain les libertés d'association, et donc celles d'expression et de réunion, et de conscience subiront également un terrible attentat. Alors emparez-vous de tous les instruments que la Fédération nationale de la Libre Pensée s'efforce de mettre à votre disposition. Alors agissons, agissons avec les associations traditionnelles nées du combat pour la République, agissons avec tous ceux qu'inquiètent les dérives actuelles de la Cinquième République, inscrites dans son acte de naissance.

À bas la calotte ! Vive la sociale ! Je vous remercie.



Je vous apporte le salut fraternel de la Fédération de l'Ain.

Je voudrais aborder dans mon intervention 2 points

Le premier sur notre activité départementale. Nous avons eu à régler cette année un problème financier à savoir que le solde de notre compte était en déficit ce qui paralysait notre fonctionnement. Pour le régler, nous avons décidé d'augmenter la part départementale qui ne l'avait pas été depuis des années provoquant ce déficit. Ainsi, nous avons pu dégager des moyens qui nous ont permis d'aller sur le terrain à de nombreuses reprises pour préparer activement le 130^{ème} anniversaire du monument républicain de Villebois que nous avons organisé le 12 septembre dernier. Cela a porté ses fruits puisque nous avons pu rencontrer régulièrement la municipalité qui nous a donné accès aux archives municipales, qui nous a accordé la salle municipale à titre gracieux et qui a diligenté une adjointe au maire au rassemblement. Nous avons eu aussi la participation de gens du coin et d'une autre élue au rassemblement et à la conférence-débat qui l'a précédée. Sur cette base très positive, nous avons sorti un bulletin spécial 130^{ème} anniversaire vendu à 4€ qui a été commandé, là aussi, par des gens du coin. Je le tiens à la disposition des membres du Conseil Général présents pour ceux que ça intéresse.

Le deuxième point concerne la défense de la laïcité et plus précisément l'offensive actuelle contre l'Observatoire de la laïcité. Cette offensive est relayée par le président du Parti Radical de Gauche, Guillaume Lacroix, un personnage que nous connaissons bien dans l'Ain puisqu'il a été maire-adjoint de Bourg-en-Bresse et qu'il se targue d'être un militant laïque. J'ai eu l'occasion de dialoguer avec Guillaume Lacroix sur Facebook quant à sa campagne pour la démission de Cadène et Bianco. Il leurs reproche d'avoir écrit dans le Livret Laïcité à propos de l'enseignement laïque des faits religieux, je cite : « *Il faut pouvoir... éviter la confrontation ou la comparaison du discours religieux et du savoir scientifique. Dans les disciplines scientifiques (SVT, Physique-chimie etc.) il est essentiel de refuser d'établir une supériorité de l'un sur l'autre comme de les mettre à égalité.* ». Il a fait le commentaire suivant : « *Ce sont les mêmes arguments de refuser le débat et la confrontation qui ont donné droit de cité à l'inquisition en son temps... les mêmes arguments qui font qu'aux USA on n'enseigne de moins en moins le darwinisme pour ne pas heurter les créationnistes... bref... fabriquer des républicains c'est choisir un camp: celui du respect qui enseigne les lumières, pas celui de la lâcheté qui les éteint.* »

Ainsi, Cadène et Bianco seraient des lâches qui paveraient la voie à l'inquisition et aux créationnistes ! Si on relit attentivement la citation mise en cause, on ne peut qu'approuver le conseil donné par l'Observatoire qui fait écho, selon moi, au Manifeste des instituteurs syndicalistes de 1905 quand il proclame : « *Notre enseignement n'est pas un enseignement d'autorité. Ce n'est pas au nom du gouvernement, même républicain,*

ni même au nom du Peuple français que l'instituteur confère son enseignement : c'est au nom de la vérité. Les rapports mathématiques, les règles de grammaire, non plus que les faits d'ordre scientifique, historique, moral, qui le constituent, ne sauraient dès lors être soumis aux fluctuations d'une majorité. »



Chers Camarades,

Pour le congrès de Saint-Herblain, la question à l'étude portait sur les migrations. Le numéro 11 de la collection *Arguments de la Libre Pensée* a pour titre *Le GIEC : Mythes et réalités...*

Je vous apporte une réalité douloureuse. Notre département vient d'être frappé par un événement climatique exceptionnel. Trois vallées durement touchées.

Dans la vallée de la Roya ponts et route sont détruits.

Des familles ont déjà quitté des villages de la vallée. Ce sont donc des réfugiés climatiques. Quant aux habitants qui restent malgré tout, je dirais que ce sont des réfugiés climatiques de l'intérieur.

Dans un département frontalier de l'Italie qui voit se presser à la frontière nombre de réfugiés, notre situation éclaire le sort de ceux qui se jettent sur des routes dangereuses parce qu'ils pensent ne plus pouvoir vivre dans leur pays.



Michel Landron, Président du Cercle 93 informe qu'après la désertion des anciens responsables de la Fédération 93 de la FNLP, la Fédération va se reconstituer.

Il partage le rapport de Christian Eyschen : les droits et libertés démocratiques sont un enjeu central face aux menées d'un pouvoir bonapartiste qui pratique

l'agression antidémocratique et liberticide comme la nuée porte l'orage. Comme son discrédit devient abyssal, il panique en tentant de juguler les mécontentements.

Il informe que les DDEN du 93 de Sevrans sont menacés de radiation pour avoir agi en faveur des conditions de la vie scolaire. Le Président de la Fédération Départementale des DDEN les a exclus de la Fédération en violation des statuts et des droits. Délit d'opinion et remise en cause de la liberté d'expression sont utilisés par le DASEN, reprochant au Président d'avoir diffusé la lettre au Président de la République rédigée par la LP, au nom du « devoir de réserve » interprété ici comme l'obligation de se taire face aux visées du pouvoir politique. Et cela la veille de l'assassinat du professeur Paty pour avoir fait son métier.

Il informe la LP que les libertés d'expression et d'association menacées, nous imposent de travailler au rassemblement des personnes et des organisations qui exigent ensemble leur défense. C'est l'ADN de la LP et nous ne négligerons aucune situation qui les menace tout en impulsant la libre discussion pour renforcer la LP.



Le constat est clair avec l'« Etat d'urgence sanitaire » qui n'est pas autre chose qu'un Etat d'exception, le pouvoir politique détruit autant les acquis et les droits des salariés du privé comme du public que les libertés publiques. C'est un glissement graduel vers le corporatisme.

Nous avons organisé à St Herblain et St Nazaire, deux conférences « Covid 19 et libertés publiques » qui ont fait ressortir les tripatouillages statistiques sur la pandémie autant que sur la nature du « Conseil scientifique » que l'on peut appeler en réalité « conseil REacting* ».

Nous poursuivons le travail entrepris dans le « Comité départemental pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple » composé de la LP / ARAC / LDH / UPF / SAEL / Comité du souvenir et nous interviendrons en qualité à la cérémonie du 11 novembre à Indre.

*consortium privé de laboratoires



La fédération 54 travaille avec des associations amies et organise avec elles des débats, come l'ADMD, Ultime liberté et le M.O.C. Avec le M.O.C., la Fédération a participé à la création du collectif anti-SNU.

La fédération dispose depuis peu d'un créneau mensuel sur une radio locale (R.C.N.) ; les émissions peuvent être écoutées en podcasts. L'émission s'appelle « *Raison garder* ».

Enfin, la fédération 54 émet deux souhaits : que la FNLP soit plus visible dans les grands médias, qu'elle participe à la formation des citoyens et de leur raisonnement scientifique, fondamental pour construire une position rationnelle, notamment sur le réchauffement climatique, sur la pandémie, les vaccins par exemple.



Revenons sur un point. La CAN aurait rédigé une motion qui dirait « *le gouvernement Macron ne comprend rien* », motion sur laquelle la Fédé du 06 a porté des amendements. Or, la citation exacte dit ceci « *La principale caractéristique comportementale du « système Macron » est la stupéfaction devant un phénomène nouveau quel qu'il soit (« Gilets Jaunes », par exemple), son incapacité à le comprendre, à l'analyser, à réagir, son mépris à l'égard des contestataires de sa politique, ne parlons même pas de son incapacité à anticiper.* » Cela ne veut pas dire du

tout « *le gouvernement Macron ne comprend rien* ». Si j'étais retors, je dirais que c'est malhonnête.

Nous ne sommes plus dans les dernières vingt cinq années qui ont vu une période de recul ininterrompu de la classe ouvrière et de la démocratie. La situation est totalement nouvelle. Est-ce que notre manière de réfléchir, de travailler, de fonctionner est adaptée ? L'instance que nous animons est elle à l'image de la Libre Pensée que nous voulons ?

En Corse, nous avons enregistré des succès avec la publication de L'Idée Libre mais le problème n'est plus là. La Libre Pensée est la seule force à être universaliste dans un paysage très fortement clivé. Nous avons entamé un travail de construction.



La fédération 49 devrait pouvoir au moins conserver en 2020 son effectif 2019.

L'enquête internationale sur « *Les religions et le COVID* » nécessite la collaboration de tous et doit être le support d'une future initiative internationale contre les concordats.

Sur le Liban, Entraide et Solidarité a pris ses responsabilités dans l'urgence. Il appartient en même temps à la FNLP de soutenir ALIPHID pour qu'elle puisse se doter des outils d'expression dont elle a besoin.



La Fédération de la Haute-Savoie vous salue. Suite à notre succès dans la bataille de la statue de la Vierge à PUBLIER, nous avons fait rembourser la subvention et fait déplacer le monument hors du terrain public. Cette bataille a duré 5 ans et a laissé des traces.

Aujourd'hui, la LP a constitué un Front laïque de 11 organisations laïques et syndicales – LP- LDH-FOL- FCPE- DDEN- FSU- FO- CGT- UNSA- Solidaires- SGEN qui ont adopté un Appel aux Laïques pour combattre le financement public de la construction d'une « *université* » catholique à ANNECY. Il est en ligne - <http://chnq.it/cjy7mf454s> . 2000 signatures aujourd'hui. Un meeting laïque unitaire a eu lieu qui a réuni 120 personnes deux jours avant le confinement. Des délégations ont été reçues par le Président de l'Agglo Annecy et le Président de l'Université publique de Chambéry (73). Seuls le Président de la Région Wauquiez et celui du Département Monteil refusent de nous recevoir. Nous ne lâchons pas, les élus doivent rendre des comptes de l'argent public.

La bataille devient régionale avec les 11 FD de la Libre Pensée.

Sur les problèmes de la LP, nos effectifs fondent. « *si nous n'y prenons garde, la Libre Pensée mourra, paradoxe effrayant, de la main même de ceux qui l'ont sauvée en 1995* » a dit un camarade au Congrès d'Alizay. Une véritable discussion sur le fond doit donc être menée. Profiter d'un « *congrès virtuel* » (définition de virtuel= qui n'existe pas) pour modifier les statuts par un échange de mails et supprimer un congrès (Assemblée Générale) tous les 2 ans, cela ne va pas dans le sens d'un échange avec les adhérents, bien au contraire. La FD74 dans son AG a exprimé sa position par une résolution. Elle a néanmoins approuvé en un seul vote les rapports départemental et national. En août elle a voté contre la modification des statuts.



Salut fraternel du groupe Fernand Pelloutier de la Libre Pensée 78 et de son président Denis Langlet. Suite à l'abandon du combat laïque par l'équipe dirigeante de la Fédération et sa désaffiliation de la FNLP, le groupe F. Pelloutier se constituera en Fédération 78 en 2021. Nous progressons en nombre d'adhérents (5 en 2015, 22 au congrès de 2020) et en liens avec les forces laïques et démocratiques du département. Le Préfet nous interdit, pour motif sanitaire, le rassemblement pour la paix que nous organisons le 7 novembre au mur des fédérés de Versailles Satory avec la LDH, l'ARAC, Le mouvement de la Paix, l'association de la Commune de Paris 1871, l'Association des Amis du Mur des Fédérés de Versailles. Nous refusons cette discrimination et demandons audience au Préfet.

Le 2 Octobre aux Mureaux, Macron est venu présenter sa honteuse loi de séparatisme. Nous avons rédigé un communiqué, envoyé avec la lettre au P de la R par la FNLP aux 259 maires du 78.

L'assassinat du professeur S. Paty dans notre département oblige à poser la question des pourquoi. La hiérarchie de l'EN a-t-elle soutenu ce professeur dans ses missions ? Force est d'en douter quand le Directeur académique ne convoque pas le CHSCT demandé par les syndicalistes. Les milliers de postes nécessaires pour instruire, éduquer, former les jeunes ont-ils été créés ? Nul besoin de répondre.

Trois derniers points : L'égalité formelle des droits, gagnée sur l'opresseur et l'obscurantisme en 1789/92 est bafoué ouvertement par les gouvernements successifs.

La guerre nous est déclarée depuis les années 80 par la finance privée mondialisée.

L'état des lieux de la situation sociale de la population n'est plus établi.

La FNLP a eu raison de créer l'Observatoire social de la Libre Pensée. Il sera utile pour aider au processus d'émancipation auquel la LP apporte tout son soutien.

Pour finir, proposons largement aux libres penseurs « *naturels* » qui ne s'identifient pas en tant que tel de s'organiser avec la FNLP pour le rester.



Je voudrais dire quelques mots sur la brochure « *Arguments GIEC* » proposée à la vente dans le vestibule de cette salle.

Lorsque cette brochure sera diffusée, on peut s'attendre à deux types de réactions ou de non-réactions :

1 : Le silence. Aucune importance, ne réagissons pas

2 : La Libre Pensée a rejoint les rangs des « *climatosceptiques* », haro sur la Libre Pensée !

Dans nos propres rangs, il peut y avoir des réactions de divers ordres. Celles là, nous les souhaitons et les encourageons car il y aura un fascicule 2 avec toutes ces réactions et éventuellement une réponse de la part des auteurs.

Ce que je vous demande donc :

1 : De ne pas la critiquer sans la lire.

2 : De ne pas la lire sans l'acheter

3 : De la faire lire et donc de la vendre.

Vous n'y trouverez pas la « vérité » sur le réchauffement et ses causes, mais une analyse critique du GIEC, qui établit quatre points :

1 : Le GIEC n'est pas une instance scientifique. Ce n'est ni une académie, ni une instance élue par les pairs. C'est une structure d'expertise orientée.

2 : Le GIEC s'est trompé lourdement dans son expertise des climats passés en 2009-2010, années du « climategate ».

3 : Que désormais ses seuls arguments pour créer l'angoisse reposent sur les modèles, productions très contraintes par l'état des connaissances sur les processus climatiques.

Enfin, nous avons montré sa structure de « fusée à étage » avec ses trois étapes, scientifique, politique et – officielle mais terriblement efficace – médiatique.

Je vous en souhaite bonne lecture.



Chers camarades,

Je vous apporte le salut fraternel de la Fédération de la Loire, dont les effectifs sont constants malgré les décès récents que nous déplorons.

Avant le confinement : Monument Pacifiste d'Ambierle le 29/02/20, Repas Tête de veau à Saint-Etienne et Roanne le 17 janvier 2020.

Depuis le début de la pandémie, la crise sanitaire a été l'occasion d'interdire quelques manifestations que nous avons programmées. Si nous avons pu maintenir notre exposition sur les fusillés pour l'exemple et la réunion-débat animée par Pierre Roy, avec l'ARAC et Le Mouvement de la paix ; quelques jours plus tard nous avons dû annuler in extremis la conférence sur l'Irlande de notre camarade Philippe Besson et reporter nos deux repas gras.

Après le confinement, malgré les conditions draconiennes imposées aux regroupements sur la voie publique nous avons tenu notre rassemblement pacifiste de Veauchette le 16 mai. Le 16 juin, nous avons maintenu, alors qu'il venait d'être annulé mais non interdit, le rassemblement du lieudit « *Le Brulé* », que nous organisons conjointement avec la municipalité de La Ricamarie et la Troupe de l'Epalle-Théâtre, en hommage aux mineurs en grève victimes d'une fusillade de la troupe en 1869. Suite à notre décision le rassemblement a eu lieu avec plus de 60 participants dont plusieurs élus et la présence effective de l'Epalle-Théâtre et de la Municipalité de La Ricamarie au côté de la Libre Pensée.

Récemment la journée internationale de la Libre Pensée a donné lieu à une réunion-débat à Saint Etienne sur la question du « *séparatisme musulman* » des « *chartes de la laïcité* », ainsi qu'à un rassemblement à Roanne devant la statue de la Paix.

Enfin, le 10 octobre dernier nous avons tenu notre Assemblée Générale de rentrée. Nous y étions 25 présents physiquement. En pleine campagne de restrictions démocratiques sous couvert de crise sanitaire, nous estimons que cette AG a été un succès tant par le nombre des participants que la qualité de leurs interventions.

Une question a été au cœur des débats, celle du projet de loi dit « *contre le séparatisme musulman* » (en réalité contre la liberté de conscience et les libertés démocratiques). Ce projet est indissociable de la mise en place du Service National Universel et des attaques contre l'Ecole de la République dénoncées dans un récent texte de la Libre Pensée. La décision a été prise de renouer les contacts avec les associations du mouvement laïque qui s'étaient un peu distendues. Outre la LDH, dont deux membres, par ailleurs membres aussi de la Libre Pensée, étaient présents à notre AG, nous devons renouer avec la Ligue de l'Enseignement et la CDAFAL, avec qui nous avons déjà participé à différentes initiatives. Nous solliciterons aussi la FCPE,

le Planning familial, l'ADMD, et pourquoi pas l'ARAC, le Mouvement de la Paix et les unions départementales CGT et FO que nous ne manquons jamais d'inviter à nos initiatives.

Nos objectifs sont divers : organiser dans quelques localités bien choisies des réunions publiques autour des menées liquidatrices pilotées par Blanquer contre l'Ecole publique laïque, mais aussi organiser une ou plusieurs réunions-débats plus importantes autour de la question de la défense de la laïcité et des libertés démocratiques qui engloberaient le SNU et la défense de l'Ecole publique laïque.

Enfin quelques mots sur notre combat pacifiste : le 7 novembre prochain aura lieu notre rassemblement pacifiste de Saint-Martin-d'Estréaux auquel, comme chaque année, appellent l'ARAC, le Mouvement de la paix, la LDH et une association stéphanoise, « *Femmes solidaires* ». Sont également invités et y participeront sans doute, les unions départementales CGT et CGT-FO.

Deux autres rassemblements pacifistes récurrents auront lieux dans la Loire, un à Ambierle, ville d'où sont originaires deux fusillés pour l'exemple de Vingré, un autre à Veauchette. Nous avons aussi pour objectif d'organiser un quatrième rassemblement pacifiste à Chazelles-sur-Lyon, avec le concours de la municipalité, autour du monument qui figure comme les trois autres dans l'ouvrage de Danielle et Pierre Roy, « *De Gentioux à Chauny* ».

Deux conférences de Pierre Roy en Haute-Loire sur le SNU : problème pas de jeunes présents à ces conférences. A débattre pendant ce comité général.

Nous avons donc du pain sur la planche.





Je vais revenir sur plusieurs aspects de l'activité de la Haute Garonne

La Libre Pensée 31 en collaboration avec l'ALAMP31 a organisé 3 projections du documentaire de Claude Singer et Jean Yves Croizé *MORTS PAR LA FRANCE* à Tournefeuille au cinéma UTOPIA, à Saint-Gaudens au cinéma Le Régent et à Saint Lys. Nous avons reçu les réalisateurs.

A cette occasion nous avons une page entière de la gazette du cinéma Utopia qui est diffusée largement sur l'agglomération Toulousaine en effet, nous avons la chance d'avoir trois cinémas dans ce réseau. Dans la salle, le public était nouveau pour nous. Le débat a été très intéressant et très riche.

A Saint-Gaudens, l'accueil a été très chaleureux, il y avait 50 personnes dans la salle ; là aussi il y eu un débat très riche. Nous avons le représentant de la Mairie de Saint Gaudens très intéressé et demandeur d'interventions de notre part.

Le Maire de Ausseing petit village où se trouve un monument pacifiste comportant l'inscription « *Maudite soit la Guerre* » était présent. Ce Maire est demandeur d'une projection quand sa salle communale sera prête et d'une cérémonie pacifiste.

Nous animons une émission sur Radio *Mon País*, radio locale implantée dans les locaux de la CGT la Bourse du Travail à Toulouse une fois par mois. Nous avons eu régulièrement des invités parmi les associations amies : les descendants des fusillés pour l'exemple de Haute Garonne, le Mouvement de la Paix ; nous avons fait une émission sur le droit de mourir dans la dignité avec l'ancienne déléguée de Haute Garonne, une autre avec Pascal Nakache de la Ligue des droits de l'Homme sur les violences policières et les menaces sur les libertés, avec Olivier Loubes professeur de chaire supérieure au Lycée Saint Sernin spécialiste de Jean Zay et enfin la camarade de Solidaires Assos à propos du Service National Universel juste après que nous ayons organisé notre première réunion pour un collectif local .

Quand nous n'avons pas d'invités, nous sommes trois et nous reprenons **La Raison** avec l'édito de Jean Sébastien Pierre, les brèves et un dossier central. Par exemple, la dernière fois nous avons utilisé largement le communiqué de Christian Eyschen sur le discours des Mureaux. Il nous arrive aussi d'utiliser l'**Idée Libre** comme par exemple le dossier sur les Etats Unis.

Le 3 Mars à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, La Libre Pensée 31 a présenté une « *Presqu'une Conférence - Episode 1 Maria Deraismes* » portrait théâtralisé en épisodes avec des interventions du public et une discussion en bord de scène dans le cadre du projet **FHOEMME**.

Ce projet a pour objet de faire découvrir et partager les personnalités et les combats de femmes libres-penseuses. À l'occasion de ce projet, un atelier d'écriture s'est développé dans un quartier défavorisé de Toulouse donnant naissance à un dialogue avec des femmes et des jeunes de ce quartier et débouchant sur la participation surprise d'un poète slameur : Fayçal.

L'Épisode 1 était consacré à Maria Deraismes. Nous avons pu sortir une plaquette et sommes disponibles pour reprogrammer ce spectacle.

La question « *Faire de la question de la lutte contre la décroissance notre cheval de bataille.* » nous a amené à organiser une conférence en janvier 2020 pour débattre de ces questions .

La croissance est-elle un progrès qui permet l'amélioration des conditions de vie des hommes grâce aux découvertes scientifiques, techniques et médicales ?

Que recouvre le dogme de décroissance ? Est-ce qu'il permet d'envisager un monde plus juste et combattre pour la survie de l'humanité ? Est-ce qu'il n'ouvre pas la voie à un recul des acquis de civilisation ?

Ainsi les activités prévues avant le confinement ont toutes été reportées et se sont tenues.



Samedi dernier, la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée a tenu son AG de compte rendu du Congrès national et de préparation du Comité Général en présence de 23 adhérents, malgré les craintes liées au Covid, en présence également du maire de Marcoussis qui a mis une salle à notre disposition et de Jean-Marc Schiappa que nous avons invité.

Après l'introduction de Jean-Marc sur la place et les responsabilités nouvelles de la Fédération nationale pour regrouper le mouvement laïque pour la défense de la loi de 1905 et organiser la riposte suite au discours de Macron sur le « *séparatisme* », la discussion s'est librement développée de manière positive dans le droit fil des motions votées au Congrès.

Plusieurs intervenants sont revenus sur nos initiatives et démarches actuelles dans notre département.

Tout d'abord sur la Charte des valeurs républicaines et de la laïcité adoptée à l'unanimité par le Conseil départemental de l'Essonne en février dernier.

Ainsi que l'a analysé Dominique Goussot dans *La Raison*, ce Conseil départemental va encore plus loin que certains en déclarant que cette Charte « *s'impose aux agents départementaux dans l'exercice de leurs missions et aux associations souhaitant bénéficier de subventions...* ».

De fait, c'est une remise en cause du statut des fonctionnaires territoriaux du département qui ne sont soumis qu'aux obligations prévues par la loi du 13 juillet 1983.

Quant aux associations, elles ne sont légalement régies que par la loi du 1^{er} juillet 1901 et par leurs statuts.

Pour couronner le tout, la Charte incite à dénoncer les personnes qui enfreindraient son contenu ! La délation devient maintenant une valeur républicaine !

Comme le Président du Conseil départemental semblait peu pressé de nous recevoir, nous avons pris l'initiative de lui adresser une lettre ouverte que nous avons largement diffusé, y compris à la presse. Et ô miracle ! nous avons fini par obtenir un rendez-vous avec son adjoint le 9 novembre.

Nous allons préparer collectivement cet entretien avec un camarade de la Ligue de l'Enseignement. Nous allons essayer d'avoir le soutien de quelques élus locaux et d'avoir l'avis de fonctionnaires territoriaux.

C'est cette méthode que nous utiliserons pour obtenir un rendez-vous avec le DASEN de l'Essonne au sujet des atteintes multiples à la laïcité au lycée de Limours suite à l'implantation d'une aumônerie catholique l'an dernier.

De même que son prédécesseur, ce DASEN estime qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer si la parole est donnée à l'aumônier sur le site internet public du lycée pour y faire du prosélytisme... Il doit certainement ignorer que le devoir de neutralité existe dans l'Education nationale !

Dernier sujet abordé : la construction du Centre culturel Teilhard de Chardin sur le Plateau de Saclay en plein cœur du « *pôle de formation, d'innovation et de recherche académique devant avoir un rayonnement mondial* » avec Polytechnique, Supélec, Télécom, l'université Paris-Sud, etc.

Porté par 4 diocèses d'Ile de France et la Compagnie de Jésus, ce Centre a pour projet d'apporter « *une contribution majeure de l'Eglise catholique aux questions posées par l'évolution des Sciences* ». En clair, leur ambition est de reconquérir le monde scientifique en recrutant chez les étudiants...

Comme pour l'aumônerie de Limours, l'Eglise catholique est à tous les niveaux à l'offensive pour regagner le terrain perdu !

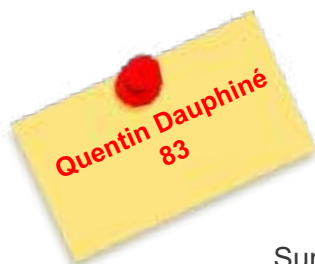
Concernant le Centre Teilhard de Chardin, nous sommes vigilants quant à son financement par des subventions publiques déguisées. Déjà par le biais de la Fondation de Montcheuil reconnue d'utilité publique, des fonds sont récupérés et les donateurs bénéficient d'un crédit d'impôt. Ce qui revient à faire payer le contribuable... Enfin comment le terrain qui appartenait à l'Etat a-t-il été cédé et à quel montant ?

Par notre activité, nous avons gagné cette année 4 nouveaux adhérents ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. L'orientation et l'action développées par la Fédération nationale nous ont été d'une grande utilité.

Pour finir, je signale que notre Fédération a vendu 26 exemplaires de l'Histoire de la Libre Pensée, soit à

plus d'un adhérent sur 3. On l'a même vendu à Cédric Villani lors d'une fête des associations...

J'ajouterai que le dernier ouvrage sur le Combat laïque de la LP est une mine d'informations pour défendre la laïcité en s'appuyant sur la loi de 1905 et que cela nous est très utile pour étayer nos dossiers.



La fédération varoise a voté contre les modifications statutaires. Elle prend acte du vote largement majoritaire du congrès qui les a adoptées.

Nous essayons de mettre en place dans le Var un collectif anti-SNU. Ce n'est pas gagné et il est important de prendre des initiatives d'unité dans ce contexte.

Sur l'enseignement : nous sommes dans une situation où tous les réactionnaires n'ont que le mot « liberté d'expression » à la bouche, et en même temps cherchent à museler leur liberté d'expression et leur liberté pédagogique. Nous aurons sans doute des choses à dire sur la situation de l'école publique dans les prochains mois.



En complément de la contribution de notre fédération (LPM 13 ter), voici quelques nouvelles fraîches de la "chapelle" de St Pierre de Colombier.

Rappel : le projet de la Famille Missionnaire de Notre Dame comporte (entre autres) une mégachapelle (doté d'une flèche de 50 m de haut) destinée à recevoir 3500 pèlerins deux fois par an, dans un village de 400 habitants situé au cœur du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. L'association "Les Amies de la

Bourges (du nom de la rivière) a pointé depuis l'origine des omissions et mensonges flagrants dans le dossier de permis de construire, son implantation sur des terres agricoles, et la présence d'espèces protégées.

La LP 07-26 a élargi le propos en soulignant l'inadmissible "reconnaissance" de la "Famille missionnaire" (décret du 26 juin 2008, paru au J.O.) lui permettant de recevoir des dons défiscalisés, pillant de fait le budget de l'État à hauteur de 12 millions d'€ sur les 18 estimés du coût de l'opération. Une première suspension (pour 3 mois) du chantier a été obtenue en juin. À la suite de quoi la LP 07-26 a été à l'initiative d'un communiqué commun (à une vingtaine d'organisations) exigeant l'abandon pur et simple du projet.

Le 15 septembre a pu se tenir une réunion publique à Aubenas, soutenue par une trentaine d'organisations laïques, syndicales, politiques, avec plus de 180 personnes présentes dont le secrétaire de l'UD CGT, le président de la FOL 07, un conseiller régional PCF et de nombreux élus locaux. Des élues régionales EELV ont également fait pression, et le 29 septembre, la Préfète de l'Ardèche annonçait la suspension des travaux pour un an afin que soit réalisée une étude environnementale sur quatre saisons.

Une deuxième victoire donc, mais comme le titrait opportunément le Dauphiné Libéré du 17 septembre... "*le combat continue*".



Relate la constitution de l'UDA LP suite au colloque Meunier.

Participation à tous les débats de l'Est Eclair lors des municipales.

Comment inviter, inciter au débat sur la non-participation aux cérémonies religieuses, exemple bénédiction du coq d'une église, lorsque l'on est soit même libre penseur.

- Remarque d'un camarade qui estime que certaine déclaration de dirigeants nationaux sont les relais de l'extrême gauche.

- Préparation du 11 novembre aux Nues après la cérémonie officielle. Le Maire ne souhaite pas que l'on y soit associés. Prise de rendez-vous pour discuter de la suite à donner.



En 2020, nous avons connu une petite augmentation de nos effectifs dans la Marne, produit de notre activité, comment l'affermir ?

Nous avons élargi notre bureau dans la préparation du Congrès national 2020 de la LP.

Lors de sa première réunion pour préparer ce Comité général, il a discuté de la Résolution Laïque du Congrès de la LP et du projet de loi du gouvernement sur le « séparatisme » qui fait peser une « responsabilité collective » sur une association et l'ensemble de ses membres, pour des propos de haine ou un délit commis par l'un de ses membres.

D'une part : Ceci a abouti à faire peser sur l'ensemble des musulmans la responsabilité de l'assassinat de Samuel PATY.

D'autre part : C'est la tentative de dissimuler, de noyer dans une globalisation, la responsabilité gouvernementale dans le saccage de l'hôpital, de l'école, des services publics, en rejetant sur l'ensemble de la population, au nom d'une « Responsabilité collective », les conséquences désastreuses, qui pèsent sur elle, de ce saccage tant en matière d'enseignement que de santé (COVID-19).

Nous avons décidé de faire connaître la résolution Laïque de la Libre Pensée pour La Défense de la Loi de 1905, de la loi de 1901, du droit d'association, menacés par le projet de loi sur le « séparatisme » en nous adressant aux associations et organisations laïques, les invitant à une réunion le 5 novembre et à une Conférence autour du 9 décembre.

Nous avons décidé mener la bataille pour qu'il n'y ait pas de Financement Public de l'implantation à Reims, d'un campus de l'Institut catholique de Paris (ICP).

Un point n'a pas été abordé dans l'intervention, et par conséquent dans le résumé, c'est la décision de préparer un rassemblement pacifiste le 11 novembre à Reims en lien avec le combat pour le retrait du projet de « Service National Universel » (SNU).



Séparatisme en Alsace-Moselle

Il existe un séparatisme de fait en France, trois départements n'appliquent pas toutes les lois de la République.

La loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat n'a pas lieu en Alsace-Moselle pour des raisons "historiques"; "l'Etat français ne finance aucun culte" nous dit la loi, en réalité si, l'Etat français finance les Eglises catholiques, protestantes et israélites des 3 départements concordataires.

Beaucoup d'habitants de ce coin de l'hexagone acceptent cet état de fait car il est toujours présenté comme faisant partie de l'ensemble hétéroclite "droit local" dans lequel se retrouvent pêle-mêle toutes les particularités locales, il comporte également la législation sur la sécurité sociale locale et de cette confusion trop d'alsaciens et de mosellans restent attachés au concordat de peur de perdre un système de SECU parmi les plus généreux du Monde, mais qui n'a clairement rien à voir (le concordat vient de Napoléon 1801 et la SECU d'Alsace-Moselle de la République de Weimar vers 1900). La Fédération du Bas-Rhin de la LP est sur le front depuis toujours pour défendre aux côtés d'autres organisations (encore trop rares), l'application de la loi de 1905 et milite pour un travail de pédagogie de fond sur ce sujet.



Camarades,

Comme il est de coutume, je vous adresse le salut fraternel des membres de la Fédération de Saône et Loire de la Libre Pensée.

Tout d'abord 2 remarques sur le rapport introductif de Christian Eyschen. Il a souligné qu'il allait y avoir de nombreux plans de licenciements. Chacun peut constater dans son département, que ces plans tombent maintenant dans tous les secteurs et que cela ne va faire que s'aggraver. Sur la situation aux Etats-Unis, je rejoins le point de vue de Jean-Marc Schiappa : Y aura-t-il un président le 2 novembre prochain ? Car Trump a annoncé qu'il serait prêt à contester les résultats s'ils ne lui sont pas favorables !!

Sur la situation de la Fédération de Saône et Loire, nous avons un adhérent de plus par rapport à l'an dernier. Nous sommes 18. En ce qui concerne l'organisation du congrès national 2020, on peut dire que ce fut une « bénédiction » d'être contraint à une organisation virtuelle car je ne suis pas sûr que nous ayons été en mesure d'envoyer un(e) délégué(e) à Montpellier vu le coût des frais de déplacement entre autres. Cependant, tous les adhérents ayant une adresse mail ont reçu les textes à discuter et nous avons mis en place une visio-conférence. La Fédération de Saône et Loire a voté les textes présentés.

Celles et ceux qui connaissent notre département savent son étendue géographique et les adhérents sont repartis sur plusieurs villes. Pour tenir une réunion, chacun doit faire en moyenne une soixantaine de kilomètres aller. Organiser une réunion publique engage des frais qui restent à la charge de la Fédération. Nous savons que la FNLP pourra nous aider pour une fois mais pas à chaque fois. Ne serait-il pas utile de réfléchir à la mise en place d'un fonds de soutien inter-fédérations pour venir en aide aux petites Fédérations (en dessous de 20 membres) ?

Je vous remercie de m'avoir écouté.



Salut des Fédérations du Rhône et de l'Allier (cette dernière excusée et m'ayant donné procuration). A Lyon la nouvelle municipalité EELV a finalement renoncé au Vœu des Echevins (cérémonie d'Ancien Régime d'allégeance des élus à Marie), supprimé à la Révolution et rétabli sous Vichy, pour faire simple.

Explications : 1^e) le discrédit de l'Eglise catholique et du système « Collomb-Barbarin »,

2^o) la campagne laïque dans laquelle nous avons pris une place active et remarquée.

L'opposition d'élus municipaux a fait pencher la balance. Ce sont des élus que nous côtoyons depuis des années (banquets, manifestations, réunions publiques). Le représentant de la mairie nous a assuré que sous l'actuelle mandature aucun élu ne participerait à quelque cérémonie culturelle que ce soit. La subvention au « Pardon des Mariniers » (avec messe) a été retoquée au profit d'une fête de quartier.

Cela illustre un trait de la situation : tout le monde a le mot « laïcité » à la bouche, pour de bonnes ou de mauvaises raisons. Difficile alors de paraître privilégier un culte, et à Lyon l'évêché en fait les frais – même s'il ne s'agit que de la stricte application de la loi. Les contradictions demeurent et nous laissent des possibilités.

L'Adjointe aux « cultes et spiritualités » n'était pas là pour nous recevoir, aucune explication sérieuse n'a été donnée pour cet intitulé. Quant à M. Grégory Doucet, il a rencontré le peuple catholique à Fourvière, et sa déclaration se concluait par une offre de service pour faire passer le message de « Laudato Si ».

Quelle en sera la traduction concrète ? Nous n'en savons rien. Sur la politique municipale : nous jugerons sur pièces.



Réponses de Christian Eyschen

Chers camarades,

Il est assez incroyable de constater que ce gouvernement fait tout pour se faire dégager et accumuler contre lui toutes les forces de rejet qui ne peuvent que s'agglomérer dans une gigantesque explosion sociale.

En même temps, le Président de la République s'en prend à la loi de 1901 qui fonde la liberté d'association dans notre pays et qui est une institution à elle-seule de la démocratie et, toujours dans le même temps, il s'attaque à la loi de 1905 qui institue la liberté de conscience. Ce gouvernement a décidément un gros appétit, mais il risque de finir étouffé.

Derrière tout cela, il y a la reprise du Rapport **Machelon** commandité par **Nicolas Sarkozy** qui prévoyait, déjà, de fusionner les associations loi de 1901 et celles de la loi 1905. Nous avons réussi à faire reculer **Emmanuel Macron** sur la loi de 1905, il tente alors de passer par la loi de 1901 pour faire passer la même chose contre la laïcité. Il va réaliser l'unité contre lui. C'est un score à lui tout seul !

Nous allons donc agir contre ces remises en cause pour défendre la démocratie. Et nous ne serons pas seuls. Il suffit de regarder le sommaire du numéro 14 **d'Arguments** « *Contre le séparatisme et le communautarisme* » pour voir qu'une force importante est en train de se constituer contre ces projets réactionnaires.

Nous sommes en train de travailler aussi sur la question du Bouddhisme. Voici une religion « *nouvellement venue* » sur notre sol d'un million d'adeptes qui a su se fondre dans le paysage religieux de notre pays en s'inscrivant dans la loi de 1905. Il y a des enseignements à en tirer qui pourraient être utiles pour une autre religion de 4 millions de membres, selon les chiffres qui courent. Nous allons donc publier prochainement un nouveau numéro **d'Arguments** sur ce sujet.

La camarade de la Meurthe-et-Moselle a indiqué qu'il fallait aussi savoir aller sur d'autres médias que **France-Culture**. Elle a raison. A ce propos, il est à peu près certain, vu la conjoncture, que nous allons finir par être invités sur les plateaux télévisés des chaînes d'information. Je peux vous dire que si tel était le cas, hormis **France Info**, nous n'irons pas sur **BFMTV**, **CNews** et **LCI**. Nous ne pourrions faire qu'une chose : insulter tous ces chroniqueurs fauteurs de haine et de racisme. Il ne serait alors pas sûr que cela soit très constructif pour nous et la qualité du débat démocratique. Nous ne participerons pas à la foire d'empoigne qui n'a pas pour objet d'éclairer les esprits, mais de faire du buzz.

De même, nous réfléchissons bien lorsque nous recevrons l'invitation pour aller place Beauvau pour « *discuter* » du projet de loi sur le séparatisme ou sur un autre nom, cela change tout le temps. Il est clair que tout est déjà ficelé, les cultes ont déjà été entendus, les arbitrages sont faits et notre « *consultation* » sera pour ajouter un nom à une liste pour prétendre que les pouvoirs publics ont « *consulté* ». Il n'est donc pas sûr que nous participions d'une quelconque manière à cet artifice.

Mais nous déciderons au dernier moment ce qui est le mieux. Le fait de voir si **Jean-Louis Bianco** et **Nicolas Cadène** resteront à **l'Observatoire de la Laïcité** ne sera pas un élément mineur dans notre prise de décision. Nous ne discuterons pas avec les éradicateurs de la démocratie et de la liberté d'expression. Dans le même temps où ce gouvernement et ses amis en font des tonnes sur la liberté d'expression, ils veulent limoger des gens pour s'être exprimés différemment de lui. Quelle tartufferie !

Nous retenons l'idée exprimée par **Quentin Dauphiné** de demander aux Fédérations un petit état des lieux pour connaître ce qui a été fait dans chaque département contre le SNU et l'état des relations avec les autres associations qui luttent avec nous sur le plan national.

Le camarade du Bas-Rhin a rapporté que dans sa Fédération, il n'y avait pas de consensus pour débattre de la question de la décroissance. C'est bien parce qu'il y a des positions différentes qu'il faut en discuter. Si nous étions tous d'accord, mener une discussion n'aurait que peu d'intérêt.

Mon ami et camarade **Christian Baqué** est revenu sur la tenue du Congrès de la Gironde, qui a voté contre le Rapport d'activités de la FNLP. On peut comprendre que dans la situation de la pandémie, une majorité de circonstance ait pu voir le jour, il y avait très peu de présents. C'est la vie. Mais là où je ne le suis pas, c'est quand il nous dit que cela n'a pas d'importance. Si, cela a une importance et peu avoir des conséquences importantes.

Nous avons, pour la plupart d'entre nous, une expérience syndicale, politique, associative. Qu'est-ce qui fait que vous êtes dans la majorité ou dans l'opposition ? Le vote sur le rapport d'activités. C'est ce qui détermine le positionnement de chacun et qui implique nécessairement des conséquences.

Ce n'est donc pas rien et « *passer muscade* » n'est pas acceptable en la circonstance. Mais pour nous, même si c'est un épiphénomène dérangeant, il faut maintenant s'atteler vers l'avenir pour mettre en œuvre toute notre action pour défendre les lois de 1901 et 1905. Et tout se réglera naturellement alors.

De même, je ne comprends pas l'intérêt qu'a le camarade de la Haute-Savoie de revenir sur la question du congrès virtuel, ou numérique si vous préférez. Son Congrès départemental (peu nombreux lui aussi) a cru devoir déclarer que la modification de statuts était antidémocratique et illégal par nature, du fait de la tenue numérique. Je lui ai répondu qu'il se trompait, la loi nous permettait de le faire.

Le résultat est quand même là : nous avons établi et fait discuter les rapports nationaux. Nous avons envoyé pour la première fois les projets de résolutions qui ont été discutés et largement amendés et adoptés. Nos instances ont été réélues. Les modifications statutaires ont été massivement approuvées. Chaque Fédération et chaque membre de la CAN a pu s'exprimer et cela a été porté à la connaissance de tous les libres penseurs, et pas seulement des seuls participants au Congrès. Que veut-on de mieux ? Attendre des jours meilleurs ? Ce n'est pas sûr qu'ils le soient prochainement.

Nous avons fait du mieux que nous avons pu pour que la démocratie joue pleinement son rôle. Dire qu'un congrès présentiel est mieux qu'un congrès distanciel, tout le monde sera d'accord. Mais quand on ne peut pas, qu'est-ce qu'on fait ? Faire comme une Obédience maçonnique de nos relations qui est sur le point d'exploser, car elle n'a pas fait comme nous ? C'est cela le modèle à suivre. Non merci, je ne fume pas.

Un camarade souhaite la constitution d'un fonds de solidarité pour aider les Fédérations de moins de 20 membres à venir au Congrès national. Pourquoi pas, mais comment faire cela sans augmenter les cotisations ? Il n'est pas sûr que cela améliore alors les choses pour les petites Fédérations. Cela mérite réflexion et discussion.

Je vous remercie.

Réponses de Jean-Sébastien Pierre

Chers camarades,

Je retiens de toutes vos interventions une grande unité de vue sur l'ensemble des sujets que nous débattons : libertés publiques, droits sociaux, antimilitarisme, respect de la loi de 1905 et liberté de conscience, tout ceci a été magistralement illustré par vos propos.

On sent également, en dépit de la longue période de confinement que nous avons subie, un net redémarrage de nos activités avec, au plan local, de nouvelles relations avec les associations qui partagent en tout ou partie, nos positions, et un net mouvement de renouvellement des bureaux de nos fédérations . Tout cela est extrêmement encourageant.

Je souhaitais dire deux mots à propos de l'intervention de notre camarade de la Gironde, Christian Baqué. Deux mots bien distincts :

Le premier est qu'il ne devrait pas minimiser la portée du vote négatif qu'il a subi dans sa fédération, sur le rapport d'activité nationale.

On ne vote pas contre un rapport d'activité sur la base d'un mouvement d'humeur par rapport à une phrase de celui ci. Si l'on rejette le rapport d'activité, on condamne l'activité de la fédération. C'est ainsi.

Le second s'adresse non à la fédération de Christian Baqué mais aux attendus de ce vote tel qu'il a été expliqué par les votants qui se sont trouvés majoritaires. C'est la question de la « décroissance » qui les aurait chagrinés. Notons qu'ils auraient pu soumettre une motion séparée au congrès sur cette question. Cela rentrait dans la discussion. Pour moi, la « décroissance » est un mouvement qui prend ses racines dans les années 70 du siècle précédent, avec le Club de Rome et des penseurs -dit on- comme Jacques Ellul, André Gorz, Ivan Ilitch et Edgar Morin que j'ai autrefois qualifié méchamment de « professeur d'obscurantisme ». Toutes ces structures et auteurs mettent en accusation la Science, le progrès et les forces productives, qu'il faudrait freiner voire réduire, et tout cela en conservant le capitalisme. Vrai ou faux ? Il faut les lire ! Il s'agit d'une pensée néo-malthusienne bien caractérisée ?

Mais on me dit qu'il s'agit de quelque chose de nouveau, de réduire les déchets, les innovations inutiles, la pollution, des choses avec lesquelles on peut être d'accord mais les camarades qui pensent cela me rappellent les catholiques qui disent « oui, mais j'ai ma religion à moi ». Cela peut se concevoir mais n'empêche pas l'existence de l'Eglise du même nom.

Cette discussion est nécessaire mais il faut qu'elle soit claire : la décroissance des déchets, de la pollution, de la déforestation sauvage, de la surexploitation des ressources, tout le monde est pour mais là n'est pas le sujet. La décroissance prônée par Nicolas Hulot et maintenant le pape François (dans l'encyclique *Laudato si*, c'est avant tout que chacun se serre la ceinture. On peut souhaiter autre chose, mais on ne peut parler de décroissance sans se prononcer sur les forces politiques qui existent sous ce nom.

Que le débat se poursuive sur cette question.

Introduction à la discussion

par Jean-Marc Schiappa

Tout le problème tient en une phrase « *Qu'est ce que la Libre Pensée ?* ».

Tous nos problèmes tiennent en l'oubli, l'abandon, l'ignorance, la méconnaissance de cette question. Pire, ils tiennent dans le fait de croire la connaître et de l'avoir dégradée en une sorte de formule rituelle, pour ne pas dire sacramentelle.

La Libre Pensée, c'est le doute organisé, c'est le doute méthodique, c'est le doute systématique.

Donc, elle doit se régénérer, se réalimenter, se renaitre si j'ose dire, en permanence.

Quand on ne le fait pas, on oublie ce qu'est la LP et la LP périclité.

Et c'est ici, que les problèmes commencent.

Car si le doute est méthodique, systématique, organisé, il faut pour cela un outil, une organisation, une forme d'organisation, et cela génère nécessairement et heureusement des habitudes (que serait un mensuel qui ne sorte pas chaque mois ? Un congrès qui ne décide pas ? etc etc) mais des habitudes, on peut passer à « *la routine, cette rouille de l'esprit* » comme cela a été dit au colloque de Saint-Nazaire.

Là où il devrait y avoir l'inquiétude du doute, il y a le confort de la certitude.

Nous serions la LP et parce qu'étant la LP, le monde n'aurait qu'à s'agenouiller devant nos déclarations, sinon devant notre existence.

Cela devient un dogme.

Qui peut dire que la LP y a toujours échappé ?

Que dit la présentation de *Histoire de la Libre Pensée* ?

« La Libre Pensée a souvent failli périr ; après 1905, en 1918, en 1940, en 1963, en 1982, en 1995, pour ne prendre que les moments les plus saillants.

Cela correspond toujours à des moments où la nature profonde de Libre Pensée était en cause.

Elle n'est pas le bras armé d'un parti ou d'une coalition de partis.

Ce n'est pas seulement une organisation laïque, même si elle défend la laïcité.

Ce n'est pas seulement une organisation sociale, même si elle combat l'injustice sociale.

Ce n'est pas seulement une organisation démocratique, même si elle promeut la démocratie.

Ce n'est pas non plus une organisation athée ou d'athées, même si elle compte beaucoup d'athées.

Elle est tout cela et bien plus que cela.

(...) La Libre Pensée est anti-dogmatique.

Chaque fois menacée, la Libre Pensée a trouvé en son sein, ou, plus exactement, dans sa nature même, les ressources propres à surmonter cette menace : parce que la Libre Pensée est anti-dogmatique avant toute chose et qu'elle réveille en permanence la vie contre la glaciation de la pensée. »

Donc, on doit faire découler de la réflexion générale, très générale, « *Qu'est-ce que la Libre Pensée ?* » la réflexion particulière « *Qu'est-ce que la Libre Pensée aujourd'hui ?* » et donc appréhender tout le contexte.

L'Adresse aux Libres Penseurs ne peut se comprendre que dans cette perspective. Elle demande à « *nous interroger sur ce que nous faisons et devons faire* ».

Elle a été votée, elle est mise en application notamment avec la première réunion du Conseil Général qui se réunit dans une semaine.

Mais voter un texte est-ce suffisant ?

Quel est, de mon point de vue, le point le plus important de ce texte, même si d'autres comptent ? « *Il y a une dichotomie entre ce que nous réalisons au niveau national et le développement au niveau départemental* » mais attention à une discussion, cela concerne TOUTES les fédérations, je dis bien « *toutes* ».

Certains se sont récriés en disant « *de quoi, de quoi la direction nationale veut stigmatiser certaines fédéra-*

tions », quelle erreur (pour être gentil !) et surtout quelle prétention de la part de ces incompris ! Le problème est simple : la porte d'entrée de la FNLP est les fédérations, quand les cotisations au national baissent, c'est qu'elles ont baissé dans les fédérations.

Alors discutons.

Il n'y a pas de mauvais élèves, comme je l'ai compris.

Mais il faut être logique, il n'y a pas non plus de « bons élèves » et si certains adoptent cette posture ou ce mode de pensée, ils se préparent à de très graves déconvenues. Il n'y a pas d'élèves du tout.

J'insiste, discutons.

Discutons du contexte puisque je viens de le mentionner.

La LP possède sa configuration actuelle, son noyau de direction, ses instances, ses structures, etc. peu ou prou depuis 1995. S'il y a eu des modifications, elles ont été marginales (je mets bien évidemment de côté la fondation de l'IRELP fin 1999 qui, sur beaucoup d'aspects, ne fait pas partie de la discussion).

Il faudrait être aveugle ou inconscient pour ne pas voir que ce quart de siècle a été le plus difficile de l'histoire du mouvement ouvrier et démocratique. Qui peut dire que cela n'a pas pesé ? Et lourdement.

Mais cette période est révolue ; je ne dis pas que tout est réglé, ce serait - dans la situation de la crise faussement appelée de la COVID - totalement stupide.

Revenons sur le texte du Congrès en défense des libertés qui, je pense, explique le fonctionnement du système Macron de manière assez précise. Son échec majeur sur la question des retraites, par exemple, mais aussi sur le SNU etc. C'est un pouvoir désemparé au sens nautique du terme.

Mais internationalement ? La crise de la COVID, comme toute crise, a été l'accélérateur et le révélateur de la situation antérieure. Il a fait exploser les explosifs accumulés.

Dislocation généralisée. Sur tous les plans. Dans tous les pays.

Etats Unis... Manifestations et radicalisations des deux côtés à propos des élections, rumeurs de coup d'Etat, risque de guerre civile.

Tunisie, Chili, Algérie, Bélarus, Indonésie etc etc etc,

Un des acquis de cette montée est la Séparation des Eglises et de l'Etat votée au Soudan. Voir le communiqué de l'AILP.

Nous ne sommes plus dans la période ouverte en 1991/1995. C'est essentiel.

La période 1995/2020 est finie même si nous avons vingt cinq ans de plus et que pendant ces vingt cinq ans de plus, pour des tas de raisons, nous n'avons pas trouvé la nouvelle génération.

La Libre Pensée a été maintenue et, disons-le, plus que bien maintenue mais la question de son renouvellement, celle de son rajeunissement, celle de son élargissement, ces questions n'ont pas été réglées (même si elles ont souvent été abordées et, au moins pour une partie de la direction, jamais négligées).

La question est si les peuples reprennent la parole, ont-ils une organisation pour défendre la liberté de conscience ? On ne va pas revenir ici sur la place de la liberté de conscience, celle qui permet toutes les autres libertés.

De quel type d'organisation a-t-on besoin ?

Cette liberté de conscience peut-elle être l'apanage d'un seul groupe, quel qu'il soit, avec ou sans quelques amis proches ? C'est évidemment impossible, quoique puisse être la volonté de tels ou tels. A terme, c'est dangereux. Il faut rappeler et avoir comme principe la formule de Rosa Luxembourg « la liberté c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement » et son corollaire, la liberté, c'est toujours le combat de ceux qui pensent autrement et ils doivent être réunis ensemble.

Le souci qu'a la direction de la Libre Pensée d'ouvrir en permanence la LP est réel depuis 1995. Cela s'est illustré notamment avec les Protestants Libéraux et n'avons-nous pas dû combattre quelque sectarisme ? Et nous n'avons jamais exclu personne ! Jamais ! Même ceux qui combattaient les positions de la direction de la LP ! Nous avons toujours dit « discutons ; argumentez » ; ce sont toujours eux qui sont partis. Et ils ont toujours disparu. Mais le contexte a pesé. Il a pesé aussi sur la terrible faiblesse, pour ne pas dire la débilité au sens médical, des moyens humains que nous avons comme relève possible.

Mais j'insiste, l'époque est révolue. Autres temps, autres mœurs.

Ici, il faut insister sur un problème : si le vivier traditionnel de recrutement de la LP était le mouvement ouvrier organisé (partis et syndicats), ce foyer s'est tari et s'est réduit, y compris par sectarisme, et partout. Vingt cinq ans de recul, cela pèse...

Cette question du vivier de recrutement doit être abordée plus en détail : on parlait de la "*troisième carte*" que constituerait celle de la LP, à côté de la carte syndicale et de la carte politique.

Cette idée est erronée car elle confond le présent et le futur avec le passé. Chercher ceux qui auront une « *3^e carte* » implique qu'il faut chercher ceux qui ont déjà deux cartes (Syndicat, Parti). Dans le cas des Partis, c'est devenu ultra-marginal comme vivier de recrutement, c'est même négatif comme préoccupation parce que cela passe à côté de l'essentiel. Et il n'est nullement exclu que nombre de nouveaux adhérents soient non-syndiqués (et vu ce que font les appareils, cela peut se comprendre !). Si nous persistons dans cette vision de la carte de la LP comme « *3^e carte* », nous irions vers des déceptions amères. On va peut-être faire adhérer tel ou tel militant chevronné mais on passera à côté de l'essentiel. D'abord, parce que ce type là s'il n'a pas encore adhéré depuis le temps, ne sera souvent qu'une victoire symbolique ; ensuite, et surtout parce que nous devons chercher les choses vivantes. Bien évidemment, nous ne refuserons pas son adhésion...

La question du recrutement se pose également pour la jeunesse : au prochain colloque de l'IREL, 7 intervenants sur 10 (Aurélien, Emilie, Chine, Emile, Clément, Axel, Minah) [les présenter] sont des jeunes. C'est une décision totalement arbitraire.

Trouver la nouvelle génération, ai-je dit plus haut. Parce qu'une organisation quelle qu'elle soit recrute toujours à son image. C'est une loi que j'ai apprise, hélas il y a longtemps. Une organisation recrute toujours à son image. Sauf effort volontariste, délibéré, acharné. Et cela, ce ne peut être fait par personne à votre place. Encore une fois, « *Aide toi, le ciel t'aidera* ».

Souvent quand on parle des jeunes à la LP, en fait, quand on dit cela, on cherche (et on a trouvé) des jeunes comme nous, c'est-à-dire des vieux. Sauf des exceptions individuelles, brillantes et capables mais des individus isolés quand nous avons besoin de bataillons.

Ne cherchons pas des jeunes, nous ne trouverons que des cons. Des clones, des copies, des photocopies, des mini-mois, des « *Papa m'a dit* ».

Cherchons des talents, nous trouverons des jeunes.

Dans les syndicats, dans les associations et il y en a un paquet, dans les regroupements professionnels, dans les regroupements conjoncturels ou informels, dans les lieux de vie, dans les quartiers, dans les bibliothèques, dans les librairies, dans les réseaux (qu'il ne faut pas confondre avec « les réseaux sociaux »). Une des canailleries des dirigeants du mouvement ouvrier est d'avoir démolé les lieux habituels de sociabilité ouvrière. Mais d'autres lieux, d'autres moments, d'autres réseaux existent. Sommes-nous capables de les chercher ? de les identifier ? de les investir ?

Il ne peut pas y avoir mobilisation populaire (Gilets Jaunes, retraites) et qu'elle ne puisse pas dégager des forces nouvelles considérables pour la LP. A moins de considérer que la LP n'est pas la LP.

Les talents, c'est quoi ? c'est qui ? C'est faire des choses que nous ne savons pas faire, c'est s'occuper de choses que nous ne connaissons pas, c'est aller les chercher dans des endroits où nous n'allons pas, c'est parler autrement qu'avec des tics de langage, c'est penser avec un mode de pensée autre. Comme dit quelqu'un de ma famille « *il faut pêcher là où il y a des poissons* ».

Par une transition diabolique, il faut aborder quelque chose qui se discute beaucoup actuellement et sur laquelle nous nous exprimons et nous devons encore nous exprimer.

La loi sur le Séparatisme.

On cherche à détruire la Loi de 1905 de l'intérieur depuis Jospin en utilisant l'Islam comme prétexte ; c'est Creil, c'est la loi d'orientation.

En 1994/1995, le mouvement laïque était en lambeaux.

Nous avons participé à la manif contre le rétablissement de la loi Falloux en 1994, presque par accident.

On suppliait pour être sur un communiqué commun. On cherchait à exister. C'était « *la lutte à mort pour l'existence politique* » (Clausewitz).

Il a fallu, morceau par morceau, travailler à reconstruire.

Certes, il y a eu les évolutions internes des organisations. La Ligue de l'Enseignement est revenue sur la

« laïcité ouverte », nous nous en réjouissons. Seuls des imbéciles peuvent le regretter. Ces gens-là ont besoin de la « trahison » des autres pour justifier leur inaction. Au besoin, ils inventent des « *trahisons* ».

Il existe maintenant un axe historique LDH/ LDE/ LP.

Et nous sommes au centre du dispositif. Qui ne peut voir la différence avec 1994/1995 ?

Dans un prochain numéro d'**Arguments**, nous publions leurs textes sur le séparatisme. Le notre aussi. Evidemment.

Un communiqué commun a été impossible mais c'est mieux ainsi, en fait. Car chaque organisation s'exprime pleinement et à son gré dans son propre texte, pas dans un texte commun. C'est bien plus riche et c'est la LP qui permet de rassembler tous ces textes.

Revenons sur l'offensive Castagner ; elle avait un volet indispensable : construire une « *opposition* » officielle, crédible, qui accepterait la réforme et qui diviserait le mouvement laïque. Une sorte de CFDT laïque, si vous me permettez l'image.

Nous avons démasqué cela.

Le principal appui de Macron sur la réforme de la loi de 1905 a échoué, contraignant Macron à une nouvelle stratégie.

Ce dernier n'avait-il pas cherché à faire participer la Libre Pensée à des discussions qui, sur le fond, sont du même ordre que les « discussions » sur la réforme des retraites ? Mais nous ne sommes pas les appareils. Nous ne sommes pas contre être reçus par un gouvernement ; au contraire. Mais nous refusons que l'on décide pour nous.

L'axe LP/LDH/LDE a empêché la réforme de la Loi de 1905 pendant un temps ; ce n'est pas une petite chose.

La réforme de la Loi de 1905 c'est la quadrature du cercle, il faut y toucher et dire qu'on n'y touche pas.

Sans la LP, ce serait fait.

Il faut encore revenir sur les textes du Congrès ; au sens littéral, ils sont dépassés, mais la méthode, l'argumentation, « la substantifique moelle » est toujours là. Et il y a nos communiqués. A ce propos, il faut savoir qu'ils sont tout sauf des billets d'humeur parce qu'ils sont discutés collectivement avant publication.

La loi sur le séparatisme est condamnée. Pourquoi ?

Son contenu est des plus incertains. Il faut taper sur les musulmans mais pour être crédible il faut taper aussi sur les évangélistes, les mormons, les suprématistes etc. Mais en tapant sur tout le monde, on unifie tout le monde.

Elle change de périmètre sans cesse. Macron dit « *ce n'est pas la laïcité qui est en cause* » puis « *il faut renforcer la laïcité* », puis « *la loi n'est plus sur le séparatisme mais sur la laïcité* ». Résultat, tous les xénophobes s'insurgent. Les laïques aussi. Et les croyants aussi. Il faut même rassurer l'Eglise catholique. Cela en fait du monde...

Supprimer l'Education à domicile, c'est d'une part, remettre en cause la structure multiséculaire de l'Enseignement dans ce pays. Pire, d'un côté, on est sommé d'adhérer à d'incertaines « *valeurs de la République* », de l'autre, on met par terre la loi de 1882 sur l'école, base de la République. Et, d'autre part, cette éducation concerne aussi une partie non négligeable des start-upers macronistes. C'est scier sa propre branche.

Cibler une catégorie de personnes (musulmans), le Conseil constitutionnel cassera cela juridiquement parce que politiquement c'est déjà cassé.

Il est dit « *on ne cible pas les musulmans* » mais on ne parle que d'eux. 50 mosquées de la Région parisienne ont écrit contre.

Il est demandé au CCCM de faire des propositions dans un délai de 6 mois mais la loi elle même est prévue pour dans un mois.

Elle n'existe que pour occuper le terrain médiatico-politique avant 2022 et plus les échéances se rapprochent, plus cela va être compliqué.

Et plus cela va être compliqué, plus nous allons faire feu.

La situation est inespérée pour nous.

Revenons aux problèmes de la Libre Pensée, pour peu que nous les ayons quittés une seconde.

Nous sommes en train, comme FNLP, de sortir d'une phase de transition (la discussion et l'application de l'*Adresse*). Cela se traduit comment ?

D'abord dans la direction : par l'élection de nouveaux membres de la CAN et le profond renouvellement de l'appareil politique, cela a déjà porté ses premiers fruits. Les nouveaux responsables n'ont pas attendu pour prendre leur place.

Samedi prochain, par la tenue du premier Conseil général.

Comment ne pas mentionner et ne pas s'appuyer sur le travail stimulant de Fédérations qui progressent (Corrèze, Rhône, Isère, par exemple) ? Je vous rassure : si j'étais en Corrèze, si j'étais dans le Rhône, si j'étais en Isère, je ne parlerais que des côtés négatifs des choses parce que, comme disait Hegel, « *les choses progressent toujours par leur côté négatif* ». C'est toujours ce qui est faible qui commande. Ceux qui travaillent à l'IRELPA savent que la principale force de l'IRELPA est de chercher en permanence ce qui ne va pas, ne pas se gargariser de ce qui va (dire que nous y arrivons est une autre chose).

Quand on propose des responsabilités (évidemment, en choisissant) je suis stupéfié par l'enthousiasme et par l'efficacité des camarades.

A l'IRELPA, désolé d'insister mais c'est l'exemple que je connais le mieux, on a décidé l'an dernier d'élire un nouveau CA, la moitié est composée de personnes en activité, avec 5 étudiants ou assimilés et 4 universitaires. Jean-François peut témoigner que s'ils ne sont pas des militants, au sens que –hélas– nous employons, ils sont très actifs et très responsables.

Phénomène isolé ? Regardons le collectif contre le SNU, les liens considérables et amicaux que nous avons tissé avec des organisations et des militants inhabituels pour nous.

Jean Baubérot, toute l'équipe des authentiques universitaires de talent, Portier, Zuber, Massignon, les meilleurs intellectuels sur la laïcité travaillent avec nous. Régulièrement, chaleureusement. Ce n'est pas rien !

Le remarquable documentaire de Pierrot Tournemire, notre camarade et ami, pour la LDE, sur le serment de Vincennes, film qu'il faut faire connaître, a été réalisé aussi avec les archives de l'IRELPA ; ce n'est pas secondaire.

Regardons *l'Idée Libre*, le numéro *Corsica* avec des figures politiques et intellectuelles corses de premier plan, le numéro sur l'Inde avec Tariq Ali, le numéro sur Vichy avec une contribution du Planning Familial, le numéro sur Israël avec des militants de l'UJFP.

Et je pourrais prendre beaucoup d'autres exemples.

Des forces considérables se dégagent.

On se faisait la réflexion avec Christian Eyschen l'autre jour « *il y a quelque chose qui se passe* ».

O combien !

Je n'ai aucune recommandation à vous faire ; la seule, c'est « *discutons* ».



Devenez membre bienfaiteur !

Lors de son Assemblée générale de Saint-Herblain (août 2018), **Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France** a décidé de modifier ses statuts pour proposer aux citoyennes et citoyens de devenir membres bienfaiteurs.



Notre association de Libres Penseurs développe trois types d'actions :

- Nationale (secours matériels et bourses d'études)
- Internationale (soutien aux écoles publiques : Liban, Sénégal...)

- De soutien aux amis de la Libre Pensée persécutés ou en danger dans le monde et à leurs familles.

Ceci dans le but de contribuer de façon pérenne à assurer sa stabilité financière



par un prélèvement régulier sur leur compte bancaire.

Cette possibilité est ouverte à tous, adhérents ou non de la Libre Pensée. Cela donne droit à une information spéciale sur les actions entreprises.

Une lettre d'information électronique (newsletter), sera instituée. Nos comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes extérieur assermenté, membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes.

Les membres bienfaiteurs seront également invités (comme observateurs) aux assemblées générales.



Membre bienfaiteur : oui mais comment ?

Le membre bienfaiteur signe un mandat de prélèvement mensuel SEPA qui autorise notre banque (le Crédit Agricole Ile de France) à prélever mensuellement sur son compte la somme que vous indiquerez (à partir de 10€).

Cette opération peut être interrompue à tout moment et jusqu'à huit semaines après la date de débit (droit de remboursement). La mention « *Bienfaiteur Entraide* » apparaîtra sur votre relevé de compte.

En janvier de l'année N+, vous recevrez une attestation fiscale vous permettant de déduire de vos impôts 66 % des sommes prélevées (ex: pour un prélèvement mensuel de 20€, la somme restant à votre charge sur 240 € de prélèvement annuel, ne sera que de 80€).

Entraide et Solidarité
des Libres Penseurs de France
10-12, rue des Fossés St-Jacques
75005 PARIS – Tel 01 46342150.
Email : marinaentraide@gmail.com

Mandat

En signant ce mandat, vous autorisez :

1. L'association « *Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France* » à prélever mensuellement la somme de(à compléter) sur votre compte bancaire dont le Relevé d'Identité Bancaire est joint. La durée par défaut est de 48 mois, mais vous pouvez l'interrompre à tout moment.

NOM de votre Banque :

2. Votre banque à transférer cette somme au compte ouvert par **Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France** au Crédit Agricole d'Île de France- Agence Monge Mutualité. N° ICS FR37ZZZ851EC8

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque. Vos droits sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

NOM Prénom : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Lieu et date (obligatoire):

Signature (obligatoire)

N'oubliez pas le R.I.B.